

LES CAHIEURS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France	20.00
Etranger	25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e
TÉL. GOBELINS 25-32
Directeur: Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO: 1 fr.

Adresse Télégraphique:
DROITHOM-PARIS
Chèques postaux:
c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

LA SARRE AVANT LE PLÉBISCITE

Marc VICHNIAC

Zola a-t-il écrit: « J'accuse!... »?

Armand CHARPENTIER

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome XV

(Nouvelle Série)

ANNEE 1934

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

Prix
NOBEL
pour la
Paix
NORMAN ANGELL
Les Assassins
invisibles
Ceux qui poignardent la paix
Un volume : 15 frs

A PRIX RÉDUIT
souscrivez

un abonnement d'essai
à la Revue

EUROPE

LA PREMIÈRE REVUE FRANÇAISE
DE CULTURE INTERNATIONALE

Rédacteur en chef : Jean GUÉHENNO

EUROPE publie des romans, des
nouvelles et des essais
de ROMAIN ROLLAND, GEORGES DUHAMEL, MAXIME GORKI, PANAIT ISTRATI, JEAN PRÉVOST, EMMANUEL BERL, ANDRÉ THOMSON, JEAN GIONO, JOSEPH JOUINON, LOUIS GUILLOUX, PHILIPPE SOUPAULT, LÉON WERTH, JEAN-RICHARD BLOCH, JEAN GUÉHENNO, etc.

Remplissez le Bulletin ci-dessous :

BON pour un abonnement de 3 mois
à la Revue **EUROPE**
A TARIF RÉDUIT

Nom : _____

Adresse : _____

Montant à joindre au présent Bon : **10 fr.**

Prix de l'abonnement de 6 mois : **30 fr.**
— d'un an : **56 fr.**

Et adressez-le « Service Publicité »,
27, rue Jean-Dolent, Paris (14^e)

AVIS AUX MUNICIPALITÉS

Ingénieur Electricien

Ligueur, 20 ans pratique Direction Secteur Electrique
recherche Direction Régie Distribution d'Electricité

Ecrire à la Direction des "Cahiers" qui transmettra

UN TRESOR CACHÉ !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. For, Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et Paix). Abonnez-vous : 1 an à 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau G.P. N° 6, 1^{er} Montmartre, Paris

Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04

50 % moins cher



FAUTEUILS CUIR PATINÉ

GRAND CONFORT

Formes nouvelles depuis

175 fr.

Conditions spéciales aux Ligueurs

EXPOSITION UNIQUE :

200 MODÈLES

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir

ATELIERS ET EXPOSITIONS :

42, rue Chanzy — Téléphone : Roquette 10-03

Catalogue

L 3 franco

CARILLON HENRI III ou moderne depuis 275 fr.

CHRONOMÈTRE RÉCLAME garanti 100% 110 fr.

BIJOUTERIE HORLOGERIE JOAILLERIE ORFÈVRERIE

Chéo
Maison de confiance fondée en 1874
150, B^oMagenta-PARIS
TRUDANNE 05-02

GRAND CHOIX DE BIJOUX et DIAMANTS D'OCCASION

Achat et échange de tous bijoux

GRAND CHOIX D'ALLIANCE et de bagues de fiançailles

DIAMANTS PRIX INCOMPARABLES A LA QUALITÉ ÉGALÉE

ACHETER CHEZ Chéo, TOUT AVEC BIEN!

MINÉRALE métal blanc

215 fr. avec écrin

CATALOGUE GRATUIT

(Remise de 10 % aux ligueurs)

Ligueurs de la Seine, BORIS
Ligueurs de province,
l'artiste photographe bien connu du Tout Paris
vous accueillera en ami.

STUDIO D'ART BORIS

59, Rue Saint-Antoine — Paris-4^e

Téléphone : ARCHIVES 05-10

LIBRES OPINIONS

LA SARRE AVANT LE PLÉBISCITE

Par Marc VICHNIAC

L'accord intervenu entre la France et l'Allemagne sur les mesures financières à prendre au cas du rattachement de la Sarre à l'Allemagne est, sans conteste, un événement heureux et d'autant plus heureux qu'inattendu. En effet, les Allemands, s'obstinant à s'opposer à la collaboration internationale, ont consenti, à la dernière heure seulement, à prendre part aux travaux du Comité présidé par M. Aloisi.

L'accord général, non moins inattendu, sur le maintien de l'ordre dans la Sarre pendant la période du plébiscite, est aussi opportun que bienvenu. L'Allemagne a fait sienne, de plus, la suggestion française renouvelée pour la troisième fois. La France, de son côté, a consenti de ne pas faire valoir la décision prise par le Conseil de la S.D.N. en 1926, confiant à des forces françaises la mission ingrate du maintien de l'ordre dans la Sarre sur la simple réquisition de la Commission du Gouvernement. L'Angleterre, de sa part, ne s'est pas dérobée, pour cette fois, à la participation à un pareil déploiement de forces internationales.

Tout le monde, enfin, personnifié par le Conseil de la S.D.N., est arrivé à une résolution heureuse d'un problème qui menaçait de devenir grave. Cette résolution est susceptible, cependant, de devenir grosse de conséquences plus importantes encore : la formation d'une police internationale pour la Sarre, constituant un précédent, pourrait — à la suite d'une évolution naturelle bien que semée de difficultés de toutes espèces — aboutir à la formation d'un noyau de force armée permanente sous la direction de la S.D.N.

Bref, nous assistons à un spectacle très rare; tout le monde est satisfait de l'entente et, certes, de la détente qui en est résultée : les gauches comme les modérés, la Chambre des Communes à Londres comme la presse parisienne. « La Sarre a cessé d'être une poudrière que la moindre étincelle pouvait faire sauter », déclare *Le Populaire*. *Le Temps*, de sa part, constate la confiance, la cordialité, la sérénité même qui règnent pour le moment à Genève. La Chambre des Communes tout entière, sauf quelques isolés à l'extrême-droite, en abdiquant à la politique du *splendid isolation* périmée, exprima sa satisfaction complète en cette occurrence.

On a toutes les raisons de saluer les résultats acquis dans la pacification européenne.

Or, ne faut-il pas garder quelque prudence et réserve avant que cette pacification ne devienne tout à fait réelle. Les cris de triomphe poussés par ceux qui ne voient que dans la force la base et la dernière raison d'être de la communauté humaine

— nous avons nommé la presse hitlérienne dans la Sarre — ces cris de triomphe causent quelques appréhensions et invitent à une vigilance extrême les adeptes de la paix dans le droit et la justice.

Il faut saluer sans réserve l'accord intervenu entre la France et l'Allemagne. De même et à plus forte raison, il faut se réjouir de l'heureuse décision prise sur le maintien de l'ordre dans la Sarre. Mais, au milieu du contentement général, on ne peut pas ne pas faire cas de ce qui reste encore en suspens et en litige même après et malgré les heureuses solutions trouvées.

On sait que le Conseil de la S.D.N. a accepté intégralement le rapport du Comité de Trois. Il l'a approuvé en bloc, avec les éloges et félicitations adressées aux membres du Comité, à son président, M. Aloisi, et même au chef de ce dernier, à M. Mussolini. Dans l'atmosphère des compliments réciproques — d'ailleurs beaucoup plus souhaitable que celle qui règne à Genève ordinairement — ont passé presque inaperçus de l'opinion publique les lacunes et les défauts que contient le Rapport de Trois accepté par le Conseil.

Commençons par souligner une chose jugée par le Comité et qui est d'une importance incontestable, capitale et positive.

Dans l'éventualité que la S.D.N. va décider, sur la base des résultats du plébiscite, le maintien du régime actuel pour toute ou pour une partie de la Sarre, le Comité de Trois a trouvé nécessaire de définir la condition juridique du régime éventuel.

Le traité de paix n'étant pas explicite sur ce sujet, le Comité devrait compléter les lacunes afin de préciser ce que présente le régime « communément, mais improprement dénommé *statu quo* ». Le Comité l'a fait de son mieux en interprétant les dispositions du traité et son annexe de la manière suivante :

Si la S.D.N. décide, en tenant compte sûrement du désir exprimé par le vote de la population, que la souveraineté sur la Sarre soit attribuée à celui qui, jusqu'ici, n'était que le « fidéicommissaire » du gouvernement de la Sarre, c'est-à-dire à la S.D.N., la compétence et les fonctions de la dernière doivent être élargies. Dans ce cas, la S.D.N. aura la faculté, dans les limites désignées par le traité, d'apporter dans l'organisation du régime actuel de la Sarre toutes les modifications qu'elle estimerait utiles dans l'intérêt de la population du territoire et dans l'intérêt général, selon les termes du traité. Devenue titulaire de la souveraineté sur le territoire de la Sarre, la S.D.N. aurait à l'avenir le pouvoir de disposer de cette souveraineté en observant toujours les principes sur la base desquels le pouvoir souverain lui a été conféré.

*Les articles insérés sous la rubrique « Libres Opinions » sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. — N. D. L. R.

En termes plus concrets et moins juridiques, le rapport du Comité veut dire qu'il prévoit et admet, dans un temps indéterminé, l'éventualité d'un second vote de la population sarroise, toujours maîtresse de ses destinées, surtout placée sous la souveraineté de la S.D.N.

Les conséquences pratiques, d'une importance capitale, de cette décision, sont évidentes.

Posés devant l'alternative : sacrifier leur fidélité à la patrie ou leur dignité d'hommes libres, les Sarrois ne pourraient pas exprimer un vote sincère, comme le demandent expressément les dispositions du traité. La possibilité d'un second vote écarte cette pénible collision entre les sentiments patriotiques et libérateurs. Chacun pourra voter pour le *statu quo* en pleine certitude que son vote ne serait dirigé contre sa mère-patrie, mais seulement contre le régime haïssable qui entre temps y sévit.

Or, moins heureuse — pour ne pas dire insuffisante — était la résolution trouvée par le Comité de Trois pour l'extension à tous les habitants de la Sarre, même non inscrits sur les listes des votants, des garanties accordées aux votants par les engagements antérieurs de l'Allemagne et de la France.

Chacun des deux gouvernements intéressés a signé, dans des lettres adressées à M. Aloisi, l'engagement de s'abstenir des poursuites, représailles et discriminations à l'égard des habitants de la Sarre n'ayant pas droit au vote, en raison de leur attitude politique pendant l'administration de la S.D.N. et la consultation populaire. Au cas d'un différend au sujet de l'application ou de l'interprétation des engagements pris, ce différend pourrait être porté devant la Cour permanente d'arbitrage. La Cour suprême du plébiscite doit surveiller de sa part l'observation des engagements pris.

Il n'y aurait qu'à se déclarer satisfaits de ces dispositions prudentes et prévoyantes si elles n'étaient pas limitées en ce qui concerne le temps et les sujets. La compétence de la Cour ne dure qu'un an à dater du rattachement éventuel de la Sarre. D'autre part, les engagements pris et les garanties établies ne visent que ceux qui ont leur domicile dans la Sarre « depuis 3 ans au moins à la date du 13 janvier 1935 ». Autrement dit, à l'égard de tous les habitants de la Sarre qui se sont sauvés du Troisième Reich et ont pris domicile dans la Sarre après le 30 janvier 1933, jour de l'arrivée au pouvoir du Führer, « les poursuites, représailles et discriminations », au cas où la Sarre est rattachée à l'Allemagne, sont formellement admises et internationalement reconnues.



Plus intenable encore est la situation de ces habitants de la Sarre qui, établis là depuis des siècles, ont toujours appartenu par « leur race » et religion à la minorité de la population. Nous avons en vue la minorité juive.

Le Comité examina la question suivante : au cas où tout ou partie de la Sarre serait attribuée à l'Allemagne, ne devrait-il pas lui imposer certai-

nes obligations, spéciales et permanentes, en ce qui concerne le traitement de certaines catégories d'habitants de la Sarre, notamment des Juifs, auxquels l'Allemagne actuelle inflige des poursuites, représailles et discriminations pour motifs raciaux ? Ne devrait-il pas subordonner le rattachement du territoire, en tout ou en partie, à l'Allemagne, à l'acceptation par celle-là de certaines obligations ?

Après un examen approfondi du traité et de l'annexe à la lumière des principes fondamentaux du droit international, spécifie le Rapport, le Comité est arrivé à une conclusion négative.

Le Comité n'a pas trouvé utile, pour cette fois, de compléter les lacunes évidentes du traité et de son annexe par l'interprétation à l'aide du bon sens, de l'esprit du traité, de la nécessité politique ou de la force des choses. Le Comité, qui est tout de même un organe de la S.D.N., n'a pas pris non plus en considération les buts suprêmes de l'institution génoise et ses précédents. Il a opposé une fin de non-recevoir aux pétitions et mémoires présentés par les groupes intéressés ainsi qu'aux expertises des jurisconsultes illustres qui sont les éminents professeurs, M. Maurice Bourquin, de l'Université de Genève, et Manley O. Hudson, de l'Université Harvard, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye (1).

En rejetant toutes les demandes et arguments présentés, le Comité même a reconnu qu' « il ne saurait être admis que la S.D.N. puisse se soustraire à la responsabilité qui leur incombe du fait que, pendant la durée de quinze ans, le gouvernement du territoire lui a été confié sur la base du principe du respect du droit et du bien-être de la population ».

Pour ce motif, ainsi que soucieux de rechercher les solutions pratiques en consultation avec les gouvernements intéressés, le Comité a demandé à ces derniers, afin d'éviter les graves conséquences d'un changement brusque dans l'état des choses existant, de bien vouloir préciser, sous forme d'une déclaration au Conseil, les mesures que chacun d'eux serait prêt à adopter dans le but susdit.

La déclaration faite par M. Laval était nette et loyale, toute dans la tradition émancipatrice de la grande Révolution. Le Gouvernement allemand, après des pourparlers pénibles, prolongés et répétés, a fini par céder en principe, en gardant ses positions de fait. Il a consenti à s'abstenir des poursuites, représailles et discriminations à l'égard des « non-aryens » pour une période d'un an. Les habitants du territoire de la Sarre, quelle que soit leur nationalité, si l'on croit aux termes de la déclaration allemande, ne subiront aucune discrimination en raison de leur langue, race ou religion et jouiront du traitement et des garanties, en droit et en fait, qui résultent de la législation actuellement en vigueur dans le territoire de la Sarre.

La manière même dont la déclaration était faite

(1) Cf., d'autre part, notre article dans la *Revue générale de droit international public*, n° de septembre-octobre dernier, pp. 648-659.

— elle est jointe à celle sur les conditions dans lesquelles les personnes désirant quitter le territoire de la Sarre au cas de son union à l'Allemagne, peuvent réaliser leur désir — met en relief les vraies intentions de l'Allemagne actuelle en ce qui concerne les non-aryens sarrois. Et on peut se demander ce qui leur arrivera à la suite de cette année de faveur établie afin d'éviter le changement brusque?

Peut-on admettre que la législation néfaste, discriminant les hommes et les citoyens pour des motifs de race et de nationalité, soit appliquée sous les auspices et même avec la consécration de la S.D.N. aux habitants libres de la Sarre?

* * *

Les modalités financières du rachat des mines domaniales dans la Sarre et des créances publiques et privées pouvaient être réglées par un accord bilatéral franco-allemand. La communauté internationale n'a qu'à approuver et à se réjouir de ce fait. Le même cas se présente pour l'organisation de la police internationale dans la Sarre, adoptée et approuvée unanimement.

Or, à côté de ces résolutions heureuses, le rapport contient des conclusions absolument inacceptables. Nous les avons signalées, et nous ne sommes pas les seuls. Il suffit de nommer la presse américaine — *The Evening Post*, *New-York Sun*, *New-York Times* et *New-York Herald*, etc. — éloignée de nos querelles européennes et justement par ce fait pouvant être clairvoyante et objective, sans parti-pris.

Les habitants de la Sarre qui vont voter sont maintenant mis en garde contre ce qui les attend au cas d'union du territoire à l'Allemagne. Mais la S.D.N., de son côté, est maintenant au courant de ce qu'on peut attendre de l'Allemagne au cas où le territoire de la Sarre lui serait attribué.

Lorsque la consultation aura lieu (espérons-le paisiblement) et que la population fera connaître, librement et sincèrement, sous quelle souveraineté elle veut être placée, la S.D.N., tenant compte du désir exprimé et statuant en dernier ressort, ne pourra pas oublier que chaque parcelle du territoire de la Sarre, réunie à l'Allemagne, est menacée de poursuites contre les habitants, dont les droits et le bien-être ont été confiés à la S.D.N. Il faudra donc qu'elle veille à ce que les Sarrois ne subissent pas les persécutions du Troisième Reich.

PROF. MARC VICHNIAC.

POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES D'ESPAGNE

Un Comité d'aide juridique aux Prisonniers politiques d'Espagne vient d'être créé à Paris sous les auspices de la Ligue internationale et de la Ligue française des Droits de l'Homme.

Ce Comité, constitué en dehors de toutes préoccupations d'ordre politique, se propose d'entreprendre les démarches et de mener l'action nécessaires pour faire respecter le droit de tous ceux qui ont été poursuivis, à la suite des récents événements d'Espagne et pour assurer les garanties de leur défense.

Il comprend les personnalités suivantes :

MM. Victor Basch, professeur honoraire à la Sorbonne ;
Vincent Auriol, avocat à la Cour d'appel ;
Léon Blum, avocat à la Cour d'appel, député ;
René Brunet, professeur à la Faculté de droit de Caen,
Pierre Cot, avocat à la Cour, député, ancien ministre ;
César Campinchi, avocat à la Cour d'appel, député ;
Docteur David Farbstein, avocat, conseiller national et juge à la Cour de cassation de Zurich ;
Fourgeot, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse ;
Henri Guernut, député ;
Jacques Hadamard, membre de l'Institut ;
Emile Kahn, agrégé de l'Université ;
Jean Longuet, avocat à la Cour d'appel, député ;
Marius Moutet, avocat à la Cour d'appel, député ;
Jules Moch, avocat à la Cour, député ;
Roger Picard, professeur à la Faculté de droit de Paris ;
Pritt, avocat au Barreau de Londres, conseil du roi ;
Schevenel, secrétaire général de la Fédération syndicale internationale ;
Marc Somerhausen, avocat à la Cour de Bruxelles, député belge ;
Etc.

(24 décembre 1934.)

Un très grand nombre de Sections et de ligueurs ont bien voulu adresser à M. Victor Basch, à la suite de son article, l'affirmation de leur accord, et de la volonté qui les anime de maintenir la Ligue des Droits de l'Homme dans ses plus sûres et plus nobles traditions.

La direction des Cahiers s'excuse auprès des auteurs de ces lettres et ordres du jour s'ils ne les trouvent pas insérés ici : une discréction toute naturelle a dicté cette abstention — la question de l'orientation de la Ligue devant faire, si les Sections le décident, l'objet des débats du prochain Congrès national.

ZOLA A-T-IL ÉCRIT : « J'ACCUSE !... » ?

Par Armand CHARPENTIER

De toute évidence, cette interrogation ne comporte d'autre réponse que l'affirmative. Cependant, il y a quelque trois ans, le journal *L'Ordre* publia une interview que l'un de ses rédacteurs avait eue avec l'éditeur Stock, et aux termes de laquelle ce dernier lui aurait avoué que le véritable auteur de *J'Accuse !...* était François Coppée. Il faut n'avoir jamais lu dix pages du poète du *Pasant* et dix pages de l'auteur de *Germinale* pour accorder la moindre créance à ce soi-disant aveu.

Mais Stock a-t-il tenu de tels propos ? Et si — comme nous allons le voir — cet éditeur attribua à Coppée un rôle dans la genèse de *J'Accuse !...*, n'y eut-il pas, dans l'esprit du journaliste qui l'interviewait, une confusion qui donna naissance à l'erreur dont il fut l'involontaire auteur ?... Quoi qu'il en soit, l'article publié dans *L'Ordre* fit quelque bruit à l'époque et suscita des controverses.

Lorsque je ramassais les matériaux qui me furent nécessaires pour écrire mon *HISTORIQUE DE L'AFFAIRE DREYFUS*, je voulus élucider ce petit problème, et j'eus la chance de me procurer un témoignage de Stock lui-même. Je compte parmi mes amis l'un des bibliophiles les plus notoires de notre temps, M. X..., grand collectionneur de livres rares et d'autographes précieux. Lui ayant demandé s'il pourrait m'aider dans mes recherches, il me répondit une lettre dont je détache ces lignes : « J'avais appris qu'à la vente faite par Stock, devait se trouver le fameux article de Coppée. J'ai écrit à l'ami qui me l'avait signalé ; celui-ci transmit ma lettre à Stock qui m'adressa aussitôt les deux lettres dont je te communiquent ci-joint les copies. »

Voici ces copies :

Première lettre

Paris, 3 juin 1931.

Il n'y a pas de preuve écrite de ce que vous a dit M... Voici ce qui s'est passé. J'étais, vous le savez sans doute, un Dreyfusard militant et mon bureau, chaque jour, était un des centres où les principaux artisans de la révision se réunissaient.

Bernard Lazare me dit un jour : Coppée est un des nôtres ; (Maurice Talmeyr, dans son dernier livre, le constate d'ailleurs et parle d'une démarche de Mme Alfred Dreyfus près de lui), démarche que j'ignore.

Puis, quelques jours après, Bernard Lazare m'apporte un article de Coppée dont le titre était : *Chronique*. Il me dit : « Editeur Dreyfusard, vous allez voir l'administrateur du *Journal*, Lepage, et vous lui demanderez combien il vous prendra pour faire passer cette chronique en tête du journal, chronique hors série de celle que donne Coppée. Cette démarche de votre part n'aura rien d'extraordinaire puisque vous êtes en relations d'affaires avec Lepage. »

Je fus voir Lepage qui, après avoir parcouru l'article, me dit : « Cela sort des affaires qu'ordinairement nous traitons ensemble ; c'est trop important pour que

je prenne cela sous mon bonnet, je vais en référer à M. Letellier (c'était le père à cette époque) ; revenez me voir demain matin à la même heure. »

Le lendemain Lepage me dit : « Letellier a besoin de réfléchir, il vous demande de repasser dans deux jours. »

Au rendez-vous donné, Lepage me rendit l'article en me disant : « M. Letellier ne peut l'accepter, c'est trop grave ; ce serait engager *Le Journal* à la cause de Dreyfus et il ne veut vraiment pas s'engager dans cette voie. »

Je rendis l'article à Bernard Lazare sans en prendre copie, ne me doutant pas une seconde que Coppée ferait volte-face et passerait dans l'autre camp pour y devenir un militant et un adversaire acharné.

Nous avons cru que Letellier, pendant les trois jours qu'il avait eu l'article à sa disposition, l'avait soumis à l'Etat-Major qui avait dû agir et le « raisonner », avec des arguments spéciaux.

Que Zola n'ait fait que mettre sa signature, je ne le crois pas ; il a dû récrire l'article de bout à bout en suivant le thème de Coppée de ligne à ligne. C'est Clemenceau qui a donné le titre *J'Accuse !...* à la copie de Zola.

Signé : P. V. Stock.

P.-S. — Le fils de Bjoernson s'est trompé en disant, il y a quelques mois, que l'article *J'Accuse !...* avait été écrit par la rédaction de *l'Aurore*. Les rédacteurs de *l'Aurore* y ont été complètement étrangers.

La preuve écrite ne pourrait être que la copie même de Coppée. Or, si, comme je le suppose, celle-ci a été remise à Zola, elle dû être détruite par lui. Elle n'est certes pas dans les papiers qu'il a pu laisser, puisque sa fille, Denise Zola-Leblond, dit dans son livre que son père a mis un jour et deux nuits pour écrire *J'accuse !...*

Deuxième lettre

Je vous ai fait tenir un numéro de *L'Ordre*, jeudi 4 juin 1931. Son rédacteur a abusé d'une conversation qui ne devait pas être publiée. Comme elle était en dehors du sujet de l'interview (vente livres Stock) il n'a pas pris de notes et il a commis des erreurs en ce qui touche la question qui vous intéresse.

Je n'ai pas dit que le nom de Coppée avait été prononcé plusieurs fois. A ma connaissance, il ne l'a jamais été, sauf récemment par M. Talmeyr, à propos de la visite que lui aurait faite Mme Alfred Dreyfus, visite que j'ignorais.

Je n'ai jamais dit non plus que Bernard Lazare était pour quelque chose dans le choix du titre de l'article de Zola : *J'Accuse !...*

Ne tenez pour vrai que ma précédente lettre qui relate exactement le rôle que j'ai rempli dans cet incident et ce que j'en sais. Libre à vous d'en faire tel usage qu'il vous plaira.

Signé : P. V. Stock.

Il résulte donc de cette correspondance que Coppée avait écrit une chronique dans laquelle il plaideait en faveur de Dreyfus et dont le directeur du *Journal* refusa l'insertion. Mais il est bien certain que cet article était antérieur au procès d'Esterhazy et qu'il ne contenait pas les terribles

accusations par lesquelles se termine *J'Accuse !...* S'il en avait été autrement, jamais Bernard Lazare n'eût eu la naïveté de demander à Stock de le faire paraître dans le *Journal*. De plus, Esterhazy, ayant été acquitté le 11 janvier 1898 au soir et la lettre *J'Accuse !...* ayant paru dans l'*Aurore* le 13 janvier, Stock n'aurait pas eu le temps matériel de faire auprès de Lepage, administrateur du *Journal*, les démarches dont il parle dans sa lettre et qui durèrent quatre ou cinq jours. Que l'article de Coppée ait existé, c'est certain, mais il dut être un simple plaidoyer sentimental écrit dans ce style doucereux qui caractérise Coppée et à une date que je déterminerai plus loin.

**

Dans son « *Précis de l'Affaire Dreyfus* », M. Dutrait-Crozon écrit : « Suivant M. Urbain Gohier l'article fut dicté à Zola par Bernard Lazare. Ce fut M. Clemenceau qui en donna le titre » (p. 126).

Si le style de *J'Accuse !...* ne ressemble en rien à celui de Coppée, il ne ressemble pas davantage à celui de Bernard Lazare. De plus, on ne voit pas très bien Zola s'asseyant à une table et acceptant, tel un écolier, qu'on lui dicte un devoir. Toutefois, Urbain Gohier a fait preuve, au cours de sa longue carrière de polémiste, d'une documentation si exacte que la phrase de M. Dutrait-Crozon m'avait troublé. Je résous de me renseigner auprès de M. Urbain Gohier qui me répondit par la lettre suivante :

Avignon, 13 mai 1934.

Mon cher ami,

Le « Dutrait-Crozon » était, comme vous le savez, un couple d'officiers alors en activité de service : l'un, le colonel X..., continue sa besogne de faussaire dans l'*Action Française*, qui est le chancre de la vie politique.

Je n'ai jamais pu dire que Bernard Lazare avait « dicté » *J'Accuse !...* à Zola ; vous en trouvez vous-même la preuve. J'ai vu ces choses de mes yeux puisque je vivais à l'*Aurore*. Je les ai racontées je ne sais combien de fois. Il est extravagant d'imaginer Zola écrivant « sous la dictée ». Bernard Lazare l'a documenté exactement, l'a échauffé sur la perspective d'avoir « son affaire Calas » ; et Zola, comme n'importe quel écrivain, grand ou petit, ayant digéré son sujet et ses documents, les a mis en œuvre selon son tempérament.

J'étais dans le bureau de Clemenceau, contigu au mien, quand Vaughan a monté de l'imprimerie les épreuves humides de *J'Accuse !...* ; Clemenceau les a lues avec attention, me les a données à lire ensuite, m'a demandé mon avis. J'ai répondu que c'était terrible et que nous nous étions placés depuis le début sur un autre terrain, non pas l'innocence, mais le jugement inadmissible, la nécessité de la révision. Clemenceau m'a répondu en propres termes : « C'est Zola qui a écrit le papier, Zola qui le signe, Zola qui prend toute sa responsabilité ; dès le lendemain, je rétablirai notre position, notre thème ».

Je n'ai donc jamais dit : dicté à Zola par Bernard Lazare. Mais j'ai dû dire souvent : inspiré, suggéré, documenté par Bernard Lazare.

Car Bernard Lazare recrutait des adhésions depuis

deux ans ; il avait vu Coppée (*Journal*) avant Zola. Il était venu me trouver au *Soleil* (très libéral et qui fut révisionniste intrépidement, ce dont il mourut) dès 1896 ; je savais dès lors qu'il cherchait un nom de grande notoriété en dehors du monde politique — mais il ne m'avait parlé ni de Coppée ni de Zola — et tenait tout prêts les éléments du réquisitoire.

Cordialement vôtre,

Urbain GOHIER.

Voici donc une erreur à effacer dans le Dutrait-Crozon. Il en reste d'ailleurs tellement dans ce précis, qui compte 674 pages, que si on les enlevait toutes, le volume serait réduit d'une bonne moitié.

Je veux examiner maintenant les raisons qui ont pu permettre de croire que Coppée avait conçu *J'Accuse !...* avant Zola et indiquer quelle fut, à mon sentiment, la genèse de cet article.

Au cours de l'été 1897, deux hommes savaient qu'Esterhazy était l'auteur du bordereau sur lequel Dreyfus avait été condamné, l'un était Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, l'autre, Louis Leblois, ami personnel du colonel Picquart. A cette époque, Mathieu Dreyfus ignorait encore le nom d'Esterhazy, il ne l'apprit que le 10 novembre lorsque le banquier Castro, ayant acheté à un camelot le placard contenant le fac-similé du bordereau et celui de l'écriture de Dreyfus, que Mathieu faisait vendre sur les boulevards, reconnut l'écriture d'Esterhazy dont il avait des lettres et s'empressa d'avertir la famille du condamné. Quelques jours plus tôt, Leblois avait fait de premières confidences à Coppée, à Marcel Prévost et à Zola. Puis Scheurer-Kestner invita chez lui Leblois, Zola et Prévost. Au cours de cette entrevue, il exposa aux deux écrivains toutes les raisons sur lesquelles il basait l'innocence de Dreyfus et Leblois lut les quatorze lettres adressées par le général Gonse à Picquart en septembre 1896 et dans lesquelles le général approuvait Picquart dans ses recherches et l'encourageait à les poursuivre. Zola sortit de cet entretien convaincu de l'innocence de Dreyfus. Ayant rencontré Coppée quelques jours plus tard, il lui dit sa conviction. Et Coppée répondit : « Je crois bien que Dreyfus est innocent, mais je n'en sais encore rien. »

Or, lorsque Mathieu Dreyfus eût dénoncé Esterhazy le 15 novembre, Bernard Lazare fit paraître chez Stock, dans la semaine qui suivit, sa seconde brochure « *Comment on condamne un innocent* ». Dans cette plaquette se trouvait l'acte d'accusation rédigé en 1894 par le commandant Besson d'Ormescheville et qui, jusqu'alors, était totalement inconnu du public.

Coppée reçut certainement cette brochure, dont la lecture ne put qu'affirmer ses convictions et ce dut être à ce moment, c'est-à-dire dans les derniers jours de novembre 1897, qu'il écrivit sa chronique et la confia à Bernard Lazare en lui laissant le soin de la faire paraître. Ainsi s'explique la visite de ce dernier à l'éditeur Stock.

Mais cette chronique qui, étant donné le tempérament de Coppée, ne pouvait être qu'un plaidoyer sentimental, ne possédait certainement pas la documentation de *J'Accuse !...* et n'était pas

écrite dans ce style violent qui fait que chaque phrase tombe comme un coup de massue. De toutes les œuvres de Zola, *J'Accuse!*... est celle qui porte de la façon la plus certaine la griffe du grand romancier. Et ce n'est pas seulement par son écriture que cette œuvre est signée. Elle l'est également par la part de psychologie qui la caractérise.

Que Zola ait été documenté par Bernard Lazare et Scheurer-Kestner, cela est certain. Mais ni le jeune littérateur ni le vieux sénateur n'auraient pu, avec leurs documentations réunies, écrire cette lettre qui, à trente-six ans de distance, nous émerveille par la lumière qu'elle projette sur les débuts de l'Affaire. Sauf l'oubli dans lequel est tenu le rôle d'Henry, on peut dire que les principaux personnages sont campés dans une attitude que l'histoire ratifiera. Et, là encore, apparaît la puissance créatrice de Zola, merveilleux visionnaire qui sut évoquer sous nos yeux les milieux sociaux les plus divers dans *Germinal*, *Nana*, *La Terre*, *Pot-Bouille*, *La Débâcle*, etc.

On peut donc affirmer, en toute certitude, que Zola a conçu et écrit *J'Accuse!*... de la première à la dernière ligne. Aucun doute, aucun mystère ne sauraient planer sur ce point. Par contre, il est une question à laquelle personne ne paraît avoir songé encore et que je viens moi-même d'apercevoir pour la première fois : c'est celle de la date à laquelle fut écrit : *J'Accuse!*...

Ainsi que je l'ai dit, le Conseil de guerre qui jugea Esterhazy se réunit les 10 et 11 janvier 1898. La lettre de Zola fut portée à l'*Aurore* le 12 au soir et parut dans le numéro du 13. Nous avions cru à cette époque qu'elle avait été écrite dans la soirée du 11 et la journée du 12. Mais il n'en fut certainement rien.

En effet, dans le livre : *LA VÉRITÉ EN MARCHE*, publié en 1901, quelques mois avant sa mort et dans lequel il réunit ses articles sur l'Affaire, Zola fait précéder sa lettre d'une vingtaine de lignes dont voici le début :

« Ces pages ont paru dans l'*Aurore*, le 13 janvier 1898. Ce qu'on ignore, c'est qu'elles furent d'abord imprimées en une brochure, comme les deux lettres précédentes. Au moment de mettre cette brochure en vente, la pensée me vint de donner à ma lettre une publicité plus large, plus retentissante, en la publiant dans un journal... »

La brochure dont parle Zola a bien été imprimée et des exemplaires s'en trouvent encore dans les réserves de l'éditeur Fasquelle. Dès lors, si l'on fixe à deux ou trois jours le temps consacré à la rédaction du texte et à trois jours celui qui fut nécessaire pour l'imprimer, soit au total cinq jours, on en arrive à conclure que Zola écrivit sa lettre ou tout au moins en bâtit la carcasse, les 6 et 7 janvier, c'est-à-dire avant la réunion du Conseil de guerre qui devait acquitter Esterhazy.

A l'époque, une telle audace nous eût paru incompréhensible; aujourd'hui, elle nous apparaît toute naturelle. L'enquête faite par le général de Pellieux, à la suite de la dénonciation d'Esterhazy

par Mathieu Dreyfus, enquête au cours de laquelle furent entendus divers témoins, puis le rapport fait par le commandant Ravary, occupèrent la dernière semaine de novembre, puis le mois de décembre. Le grand public était tenu dans une ignorance à peu près totale de la façon dont cette instruction était faite. On l'eût fortement surpris si on lui avait dit alors que les bureaux de l'état-major prenaient partie dans l'Affaire, se substituant à de Pellieux, puis à Ravary, et leur faisant porter des pièces fausses pour les tromper. Le grand public ne se doutait pas qu'au lieu d'instruire le procès d'Esterhazy, c'était celui du colonel Picquart, que de Pellieux et Ravary instruisaient dans l'ombre, préparant ainsi l'acquittement certain d'Esterhazy.

Mais les hommes qui avaient pris en main la cause de la révision et suivaient de près les événements pouvaient se faire une opinion grâce à de petites indiscretions qui venaient jusqu'à eux. C'est ainsi que Joseph Reinach apprit, vers la fin de décembre, que les trois experts : Couard, Belhomme et Varinard, chargés d'expertiser l'écriture d'Esterhazy, avaient conclu qu'elle ne ressemblait pas à celle du bordereau. Il en avisa Scheurer-Kestner qui, dès le 3 janvier 1898 — ainsi qu'il le note dans ses mémoires — ne douta plus de l'acquittement d'Esterhazy. Le sénateur Trarieux, qui savait à quelles calomnies Picquart était en butte, écrivit au ministre Billot pour protester contre « le simulacre de justice » qui se préparait.

Il est bien certain que Zola se trouvait dans un état d'esprit analogue. Résolu à intervenir, à dénoncer l'iniquité dont Dreyfus allait être victime et voulant que son geste révolutionnaire fût immédiat, il n'attendit même pas les débats d'un procès dont l'issue ne faisait aucun doute à ses yeux. Tout frémissant d'indignation, éclairé par la vérité qu'il portait en lui, il burina *J'Accuse!*..., et, sans plus attendre, il porta son texte à Fasquelle, ne songeant pas encore à le publier dans l'*Aurore*.

Et c'est là une nouvelle preuve que *J'Accuse!*... est bien de Zola. Mais, qui donc pourrait en douter?...

ARMAND CHARPENTIER.

EN VENTE :

CONGRÈS NATIONAL de 1934

Un fort volume : 15 francs

En vente dans les bureaux de la Ligue des Droits de l'Homme, 27, rue Jean-Dolent, Paris (14^e). Chèques postaux : C/C. 218-25, Paris.)

BULLETIN DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

POUR LE DÉSARMEMENT DES FACTIEUX

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme a adopté dans sa séance du 20 décembre la résolution suivante :

Depuis le 6 février, la Ligue des Droits de l'Homme a demandé le désarmement et la dispersion des organisations armées pour la guerre civile.

Elle n'a pu les obtenir du gouvernement Doumergue.

Elle a enregistré comme une promesse la déclaration du gouvernement actuel, s'engageant à garantir contre la violence factieuse le fonctionnement normal des institutions républicaines.

Elle a constaté l'insuffisance et le danger des premiers projets déposés par le gouvernement : — insuffisance du projet sur la fabrication, la vente et la détention d'armes, projet n'osant pas conclure à l'interdiction de tout armement privé — danger du projet sur les manifestations publiques permettant à un gouvernement autoritaire, comme à une police provocatrice, de paralyser et de suspendre l'activité normale des partis d'opposition.

Elle constate que ces projets ont été heureusement complétés et modifiés par la Commission de législation civile et criminelle de la Chambre — et qu'en leur état actuel ils permettent d'en finir avec les armements privés et les organisations de guerre civile, sans mettre en péril la vie des partis.

Elle trouve, au surplus, une preuve démonstrative de l'efficacité de ces projets dans l'opposition furieuse qu'ils soulèvent parmi les fascistes.

En conséquence, la Ligue des Droits de l'Homme demande :

— Au Parlement, d'adopter sans délai les projets remaniés par la Commission ;

— Au Gouvernement, d'appliquer les lois nouvelles sans ménagement pour les factieux.

Dès à présent, elle compte sur tous les républicains et tous les groupements décidés à faire respecter le libre fonctionnement des institutions démocratiques pour entreprendre, seuls ou en commun, une vigoureuse et inlassable campagne en faveur de l'adoption immédiate des projets de la Commission.

LES INCLUSPÉS DE L'AFFAIRE STAVISKY

LA LIGUE RECLAME L'APPLICATION DE LA LOI

La Ligue des Droits de l'Homme vient d'adresser au Garde des Sceaux la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Nous nous devons de protester auprès de vous contre les lenteurs de la justice et la méconnaissance de la loi du 7 février 1933 à l'égard des inculpés de l'affaire Stavisky.

L'instruction se prolonge sans qu'on puisse prévoir à quelle date elle sera close.

Certains des inculpés sont en prison depuis près d'un an. La Chambre du Conseil est bien saisie du dossier aux époques prescrites par la loi, mais il ne semble pas qu'elle procède avec toute l'attention désirable à l'examen de la situation de chaque inculpé. L'envoi du dossier à la Chambre du Conseil est considéré comme une simple formalité.

La Chambre des Mises en Accusation, saisie d'opposition aux ordonnances du juge d'instruction, statue dans des conditions analogues, le dossier qui lui est transmis étant expurgé par le juge.

La loi sur la liberté individuelle ne doit pas être appliquée seulement dans sa lettre mais aussi dans son esprit. Quelque retentissement qu'ait une affaire dans l'opinion publique, les inculpés ont droit à toutes les garanties prévues par la loi.

Nous vous demandons instamment, Monsieur le Ministre, de donner toutes instructions aux Parquets pour que les demandes de mise en liberté provisoire formulées par les inculpés de l'affaire Stavisky fassent l'objet d'un examen attentif et de décisions motivées.

Nous demandons surtout que toutes diligences soient faites par le juge pour que, dans une affaire où tous les éléments d'information sont aujourd'hui réunis, une décision intervienne sans retard.

Les inculpés contre lesquels des charges suffisantes ont été relevées doivent être renvoyés devant les tribunaux et jugés. Les autres, s'il en est, doivent être libérés.

Le Président,
Victor BASCH.

(23 décembre 1934.)

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

Campagnes de la Ligue

Affaire Stavisky. — Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) demande la publication des noms de tous les bénéficiaires des largesses de Stavisky (9 mars 1934).

Gérin (Affaire René). — Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) proteste contre les nouvelles poursuites intentées à René Gérin.

Objection de conscience. — Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) proteste contre la dissolution de la Ligue des objecteurs de conscience.

Activité des Sections

Châteauneuf-de-Galaure. Malo-les-Bains expriment leur sympathie aux révolutionnaires espagnols et saluent les victimes de la répression gouvernementale ; demandent au Comité Central de protester auprès du gouvernement espagnol.

Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) dénonce la politique, tant extérieure qu'intérieure, de préparation accélérée de la guerre (alliances, réarmement) (27 juin 1934).

Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) demande que les funérailles nationales soient réservées aux bienfaiteurs de l'humanité.

Coudray-Macouard (Maine-et-Loire) demande l'interdiction aux fonctionnaires, anciens fonctionnaires et anciens ministres, de faire suivre leurs noms de la désignation de leurs fonctions dans les notices ou prospectus financiers. (22 avril 1934.)

Coulommiers (Seine-et-Marne) demande le vote, par le Parlement, de la proposition de loi Marc Rucart et Paul Gruet, relative à la réquisition par l'Etat, en cas de mobilisation, de tous les établissements travaillant pour la défense nationale.

La Croix-Saint-Leufroy (Eure) exige le remplacement de l'allocation de chômage par l'allocation de retraite aux ouvriers âgés. (3 mars 1934.)

Paris V s'élève contre la politique d'exploitation qui dresse contre la France les populations de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc et réclame le retour à une politique inspirée des doctrines de 89 : la Section proteste contre le coup de force policier par lequel fut interdite la réunion organisée par l'Etoile Nord-Africaine et contre les poursuites judiciaires dont elle est victime. (Août 1934).

Paris IX^e émet le vœu que soit interdite la vente des jouets représentant des armes.

Paris XIX^e (Combat, Villette, Pont-de-Flandre) demande l'application de la loi de 8 heures dans l'industrie, et spécialement dans les services de transports.

Paris XIX^e (Combat, Villette, Pont-de-Flandre) émet le vœu que le Comité Central exige la publication intégrale des travaux des commissions Stavisky et du 6 février, ainsi que le compte détaillé des frais qu'elles ont causés. (30 avril 1934).

Le gérant : Henri BEAUVOIS.



Imprimerie Centrale de la Bourse
117, rue Réaumur, Paris

Pour avoir une représentation d'un chef-d'œuvre
du **THEATRE LAIQUE ou PACIFISTE**

écrivez aux

TOURNEES SEDILLOT

rue La Bruyère, 24, à Paris (9^e)

Artistes de Paris — Décors s'adaptant partout

LIQUEURS CONCEVEZ VOS ACHATS DE
UNETTES A L'OPTICIEN-SPECIALISTE

FLAMOPTIC

19, RUE DES POISSONNIERS PARIS (1^{er}) Métro Château-Rouge

Venez, vous serez servis en amis

J'exécute les ordonnances de MM. les Docteurs

“ **La Maison Antonin ESTABLET** ”

à CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse)

vous offre ses BONS VINS DE TABLE DES
COTES-DU-RHONE à des conditions avantageuses.

Prix et Échantillons sur demande

Agents acceptés toutes régions



— **ALBERT AÉLION** —

ONCLE JURIDIQUE

MEMBRE DE L'INSTITUT JURIDIQUE DE FRANCE
MEM. RE. DE L'ACADEMIE DU DÉVOUEMENT NATIONAL
POUR SOI ET POUR AUTRUI

TOUS PROBES ET RECOUVREMENTS A FORFAIT

Varsovie, 1^{er}

3, Rue Cadet - PARIS (9^e)

TARIF DE PUBLICITE

La ligne en 7 (55 lettres ou signes) 5 fr.
La page (25 x 16,5) divisible 750 fr.

CONVOIS - TRANSPORTS FUNÈBRES - MARBRERIE

PIERRE ... GRANIT

Maison LÉVI-RIVET

24, rue Notre-Dame-de-Nazareth, PARIS (3^e) — Téléph. : ARCHIVES 54-97, 59-96
(Dom et tél.)

AVEC LE MINIMUM DE FRAIS, toutes les formalités et démarches sont évitées aux familles.
Inhumations, Exhumations, Embaumements. Règlements de convois et cérémonies de tous cultes.

Acquisition de terrains, Construction de sépultures, Monuments tous genres, Gravure d'inscriptions, Agrandissement de tous caveaux

CONDITIONS SPÉCIALES AUX FAMILLES DES LIQUEURS

TABLE DES SOMMAIRES

ANNEE 1934

I. 10 janvier 1934. — *Le problème de l'Etat démocratique* : I. Maurice MILHAUD : *Adaptation ou faille*; — II. B. MIRKINE-GUETZÉVITCH : *La réforme constitutionnelle*; — Jean MICHEL-LÉVY : *La police de l'audience*; — Horace THIVET : *Un nouvel exploit des Jeunesses fascistes*.

II. 20-25 janvier 1934. — *L'affaire Stavisky*: I. *Une résolution du Comité Central*; II. *Un juriste* : *La vérité sur la Justice*; — F. CHALLAYE, A. BERTHET, « *LA LIBERTA* » : *Contre le fascisme et la guerre. Une controverse*.

III. 30 janvier 1934. — *Francis de Pressensé (1853-1914)*: *L'homme et son œuvre*.

IV. 10 février 1934. — *COMITÉ CENTRAL* : *Contre le Fascisme. Pour la probité et la liberté*; — R. GEORGES-ETIENNE : *Allemagne 1934*; — Henri GUERNUT : *L'affaire Adam à la Chambre*; — *Une lettre de Romuald Rölland*.

V-VI-VII. 20 février-10 mars 1934. — Victor BASCH : *Le fascisme ne passera pas*; — *Le coup de main fasciste et la riposte républicaine*. (Textes et documents).

VIII. 15 mars 1934. — *Pour le Congrès de 1934: Renouvellement du Comité Central. Notices statutaires*.

IX. 20 mars 1934. — Magdeleine PAZ, Andréa VIOLETTIS : *En Indochine*; — P. GATINE : *La Ligue et la Justice fiscale*; — Roger PICARD : *La question du mois. Le problème des « Jeunes »*.

X. 30 mars 1934. — Victor BASCH : *Problèmes actuels de Tchécoslovaquie et d'Autriche*; — *Pour la défense des rouges de Vienne*; — *La révision des crimes de guerre*. P. ALEKAN : *La Cour spéciale de justice militaire*; — A. MAUDET : *Chemin et Pillet*; — H. GUERNUT : *Les fusillés de Souváni*.

XI. 10-15 avril 1934. — *Pour le Congrès de Nancy: Défense et adaptation de l'Etat démocratique*; René DAMAYE : *Les attaques contre l'Etat démocratique*; S. GRUMBACH : *La résistance au fascisme*; — P. GATINE : *Les décrets-lois du 4 avril 1934*.

XII. 20-30 avril 1934. — *Pour le Congrès de Nancy. Défense et adaptation de l'Etat démocratique* (Projet de résolution du Comité Central); — Pierre GUEUTAL : *L'article 6*; — Emile KAHN : *Rapport moral*; — *L'activité juridique de la Ligue*.

XIII-XIV. 10 mai 1934. — Roger PICARD, L. CAMPOLONIGHI, MODIGLIANI, Maurice MILHAUD, Maurice ROLLAND : *Pour le Congrès de Nancy. L'illusion du remède fasciste*.

XV. 20 mai 1934. — *Pour le Congrès de Nancy*. César CHABRUN, GEORGES ETIENNE : *Rapports financiers*; — *La situation de la Ligue (Statistiques)*; — J. YZOMBARD : *L'article 6*.

XVI. 30 mai-5 juin 1934. — *Les résolutions du Congrès de Nancy*; — Victor BASCH : *Aux ligueurs*; — Denise MORAN : *En Afrique équatoriale*; — La Section de Lyon et M. Herriot.

XVII. 10 juin 1934. — *L'expérience Roosevelt*. François CRUCY : *M. Roosevelt avant la Présidence*; — Maurice MILHAUD : *Le Plan de redressement économique aux Etats-Unis*.

XVIII. 20 juin 1934. — M. LEGRAND-FALCO : *La prostitution au Maroc*; — Général PERCIN, Georges MICHON : *Deux brochures*; — E.-J. SALLAZ : *Le contrôle des sociétés anonymes*.

XIX. 30 juin 1934. — Armand CHARPENTIER : *L'affaire Dreyfus*; — « *Les préventions sociales du fascisme* »; — Michel ALEXANDRE, Victor BASCH : *Aux ligueurs*.

XX. 10-20 juillet 1934. — *Dans les camps de concentration*; — *Deux livres*. I. Roger PICARD et Paul HUSSON : *Le problème des dettes interalliées*; (I. Georges BORIS : *La Révolution Roosevelt*); — *Trois résolutions du Comité Central*.

XXI. 30 juillet-10 août 1934. — *La situation professionnelle des femmes allemandes*; — Victor BASCH : *La crise allemande*; — *Le cas de M. Edouard Herriot devant la Section lyonnaise et le Comité Central*.

XXII. 20-30 août 1934. — GERMANICUS : *Le testament de Hindenburg*; — S. C. : *Le martyre d'Eric Muhsam*, 508; — ERCKNER (S.) : *L'Allemagne, champ de manœuvre*, 509; — *L'affaire des Abattoirs* (Textes et documents).

XXIII. 10-20 septembre 1934. — *Annuaire officiel de la Ligue des Droits de l'Homme. Année 1934*.

XXIV. 30 septembre 1934. — F. IZOUARD, Dr. P. MOSSÉ : *L'affaire Prince*; — Suzanne COLLETTE : *Justice et tolérance dans le « III^e Reich »*; — *L'offensive autoritaire et la doctrine républicaine*.

XXV-XXVI. 10-20 octobre 1934. — Victor BASCH, Maurice PAZ, Emile KAHN : *Le 6 Février* (Après l'enquête). *Rapport et conclusions de la Commission spéciale de la Ligue des Droits de l'Homme*.

XXVII. 30 octobre 1934. — *La Ligue en deuil : Mort de César Chabrun*; — Maurice MILHAUD : *Réforme de l'Etat et démocratie économique*; — Paul de STECKLIN : *A propos d'une nouvelle Constitution*.

XXVIII. 10 novembre 1934. — Victor BASCH, R. GEORGES-ETIENNE : *César Chabrun*; — *Le statut des étrangers* (Une démarche de la Ligue); — Félicien CHALLAYE : *La Tunisie se meurt*.

XXIX. 20 novembre 1934. — Victor BASCH : *Aux ligueurs*; — *Persécution des femmes sous le régime hitlérien*; — *Un livre sur l'affaire Prince*; — André DELMAS, L. BLANCHARD : *Heures graves*.

XXX. 30 novembre 1934. — Luigi CAMPOLONGHI : *La grande pitié des émigrés et des proscrits*; — Jeanne F. CHALLAYE : *Les auberges de la Jeunesse*; — Marc RUCART : *Le rapport général sur les événements du 6 Février*.

XXXI. 10 décembre 1934. — *La question des étrangers devant la Chambre*; — L. EMERY, M. ALEXANDRE : *Réponse à M. Victor Basch*; — *L'affaire Bonny*: *Un communiqué, une interview, une consultation juridique*.

XXXII. 20 décembre 1934 : *La situation internationale devant la Chambre*; — Victor BASCH : *Pour ou contre un rassemblement ?*; — L. CAMPOLONGHI, A. TEXIER : *La vie et la mort d'Alceste de Ambris*; — François CRUCY : *L'enquête américaine sur l'industrie des armements*.

XXXIII. 30 décembre 1934 : Marc VICHNIAC : *La Sarre devant le plébiscite*; — A. CHARPENTIER : *Zola a-t-il écrit: J'accuse!... ?*; — *Tables des matières pour l'année 1934*.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES MATIERES CONTENUES DANS LE TOME XV

(Nouvelle Série)

ANNÉE 1934

A

A... : Mesure de grâce, 688.
 A... L... : Remise d'amende, 21.
 ABATOIRS DE LYON (Affaire des) : V. LYON (Section de); — *Résolution du Comité Central*, 466; — *L'affaire des Abattoirs* (Textes et documents), 516; — Lettre de la Section de La Verpillière, 548; — *Correspondance* (L. Emery), 606.
 ABLON (Section de), 92.
 ACTION DÉMOCRATIQUE ET LAIQUE DES FEMMES : Appel, 500.
 ACTION FRANÇAISE : Les brutalités des camelots du roi, 156; — Voir SIX FÉVRIER.
 ADAM (Affaire) : *L'affaire Adam sera soumise à la Cour de Cassation*, 28; — *L'affaire Adam à la Chambre*, par Henri GUERNUT, 76; — Lettre, 342.
 AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions) :
 Allemagne : Procès de Bulowplatz, 687.
 Autriche : *Pour la défense des « rouges » de Vienne*, 215.
 Chine : Ruegg, 85.
 Espagne : Jimenez de Asua et Rufilanchas, 738; — Farraz et Escoffet, 739.
 Etrangers : Refoulements en masse, 762.
 Hongrie : Rakoski, 579; — Bela Gador, 579.
 Indes françaises : Incursion de la police britannique en territoire français, 19.
 Maroc : Casablanca (Admission des élèves musulmans aux écoles), 20; — Famine, 545.
 Pologne : Etudiants en médecine et en pharmacie munis de titres universitaires français (Droits d'exercice en Pologne), 392.
 Réfugiés allemands : Visas de passeports, 65, 66, 254.
 Syrie : Alep (Situation des détenus), 392.
 Tunisie : *Le déplacement des syndicalistes tunisiens*, 469; — La répression en Tunisie, 789.
 AFFICHES : 30; — Droit de réponse, 284.
 AFRIQUE ÉQUATORIALE : *En Afrique équatoriale*, par Denise MORAN, 368.
 AFRIQUE DU NORD : Conférences, 739; — Voir ALGERIE, MAROC, TUNISIE.
 AGDE (Section d') : 815.
 AGRICULTURE (Interventions) : *Divers* : Ecole d'horticulture de Versailles, 396.
 AIGREFINS : *Métier-vous des aigrefins* ! 460.
 AIX-LES-BAINS (Section d') : 398.

AIX-EN-PROVENCE (Section d') : Souscription au Secours rouge international, 68; — 591; — 715; — 814; — 815.
 AJAIN (Section d') : 420.
 ALBERT (André) : Conférence, 437.
 ALEKAN (Pierre) : *La cour spéciale de Justice militaire*, 216.
 ALEP : Situation des détenus, 392.
 ALEXANDRE (Michel) : *Aux ligueurs* (Réponse au Président Victor Basch), 429; — *Réponse à M. Michel Alexandre*, par Victor BASCH, Henri GUERNUT, Georges GOMBAULT, Emile KAHN, 433-434; — *Réponse à M. Victor Basch*, 778; — *Brève réplique*, par Victor BASCH, 782.
 ALEXANDRE DE YUGOSLAVIE (Le roi) : V. MARSEILLE (Attentat de).
 ALGER : Manœuvres de défense antiaérienne, 548; — Voir ALGERIE.
 ALGER (Fédération d') : 814.
 ALGER (Section d') : 815.
 ALGERIE : Voir AFRIQUE DU NORD, INTÉRIEUR (Interventions).
 ALIKER (André) : 543.
 ALLEMAGNE : A propos d'un manifeste, 40; — Allemagne 1934, par René GEORGES-ETIENNE, 79; — Hitler et le Troisième Reich, par Maurice MILHAUD, 313; — *Dans les camps de concentration* : I. Oranienbourg, par Gerhart SEGER; — II. Huit mois avec Ossietzki, 454; — La crise allemande, par Victor BASCH, 479; — Le testament de Hindenburg, par GERMANICUS, 507; — Le martyre d'Eric Musham, par S.C., 508; — L'Allemagne, champ de manœuvre, par S. ERCKNER, 509; — Les condamnés du procès de Bulowplatz, 589, 687; — Justice et tolérance dans le « III^e Reich », par Suzanne COLLETTÉ, 602; — 687; — *Les rapports franco-allemands*, interventions de Barthélémy MONTAGNON et Léon BLUM, 802, 803; — *Le suicide d'Eric Musham*, 499; — Persécution des femmes sous le régime hitlérien, 729; — V. AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), ALLEMANDS, LIGUE ALLEMANDE.
 ALLEMANDS : Des vêtements pour les réfugiés, 10; — Visas, 65; — Réfugiés, 254; — Haut-commissariat, 341; — Aux mères françaises, pour des enfants allemands (Victor BASCH), 428; — *La situation professionnelle des femmes allemandes*, 475; — Réfugiés allemands (Secours), 739; — Voir ALLEMAGNE, RÉFUGIÉS.
 ALLIANCES MILITAIRES : *La situation internationale*, 711.

ALPES (Basses) : Voir BASSES-ALPES.
 AMBOISE (Section d') : 420.
 AMBRIS (Alceste de) : *La vie et la mort d'Alceste de Ambris*, proscri, par Luigi CAPOLONGHI, 807; — *Discours prononcé aux obsèques de M. de Ambris*, par André TEXIER, 809.
 ANGERS : Insuffisance de la nourriture des soldats, 582.
 ANIANE (Section d') : 92.
 ANRICH (P.) : *L'affaire Bonny (Une interview)*, 777.
 ANTISÉMITISME : *Un nouvel exploit des juives fascistes*, par Horace THIVET, 12; — Le massacre de Constantine, 577, 578; — La situation à Constantine, 762; — Voir ISRAËLITES.
 ANTONY (Section d') : 591.
 ANNUAIRE OFFICIEL DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, Année 1934 : 555.
 ARCACHON (Section d') : Echange de Bulletins, 374.
 ARÇAIS (Section d') : 591.
 ARDÈCHE (Fédération de l') : 398, 814.
 ARGENTEUIL (Section d') : 420.
 ARIES (Section d') : 46.
 ARMÉE : *Aux officiers de réserve*, 607; — Voir GÉNÉRAUX, GUERRE (Interventions), OFFICIERS.
 ARMEMENTS : *Pour garantir la paix*, 684; — Enquête sur les marchands de canons, 717; — *Le problème des armements*, discours de M. Pierre VIENOT, 707; — *L'enquête américaine sur l'industrie des armements*, par François CRUCY, 811; — Voir ARMES.
 ARMES (Dépôts d') : *A propos de perquisitions*, 215; — *Un épisode de guerre civile*, 339; — Projet de loi, 544; — Dissolution des groupements armés, 544, 789, 825.
 ARRAS (Section d') : 22, 815.
 ARREAU (Section d') : 398.
 ARRESTATIONS ARBITRAIRES : Voir LIBERTÉ INDIVIDUELLE.
 ARTIX (Section d') : 501.
 ARVERT (Section d') : 398.
 ASNÉRIES (Section d') : Envoi de brochures aux parlementaires, 283; — 398.
 ASSISTANCE JUDICIAIRE : Voir JUSTICE (Interventions).
 ASSURANCES SOCIALES : Proposition de loi, 230.
 ATTIGNY (Section d') : 398.
 AUBERGES DE LA JEUNESSE : Lettre de M. Lapierre, 549; — *Les auberges de la Jeunesse*, par Jeanne F.-CHAL-LAYE, 753.
 AUTERIVE (Section d') : 22.
 AUDE (Fédération de l') : Résolution sur les décrets-lois, 437; — 814.
 AULNAY-SOUS-BOIS : Interdiction de réunion, 714.
 AULT (Section d') : 591.
 AUMALE (Section d') : 420.
 AUTRICHE : *Contre le fascisme en Autriche*, 155, 254, 255; — *Problèmes actuels de Tchécoslovaquie et d'Autriche*, par Victor BASCH, 211; — Voyage de Victor Basch, 287; — Les événements d'Autriche, 343; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), AUTRICHIENS, COMMISSIONS.
 AUTRICHIENS : Appel pour les réfugiés autrichiens, 256; — Voir AUTRICHE.
 AVININ (Bernard) : 582.
 AVOCATS : Avocats tunisiens (Demande de passeport), 762, 789.

B

B... (Affaire) : Secrétaire général de Préfecture en disponibilité, 230.
 B... (Mme), infirmière-major, 790.
 BAGNÈRES-DE-BIGORRE (Section de) : 398.
 BANNWARTH (Yvonne) : 21.
 BAR-SUR-AUBE (Section de) : 398, 815.
 BAR-SUR-SEINE (Section de) : 398.
 BARQUEVILLE (Section de) : 92.
 BARDI DE FOURTOU : 614.
 BARS-VALENSOLE (Section de) : 420.
 BARTHOU (Louis) : V. Marseille (Attentat de).
 BASCH (Victor), président de la Ligue : *Extrait du discours au obsèques de Francis de Pressensé*, 52; — Collaboration à la Volonté, 83; — Aux ligueurs. *Le fascisme ne passera pas!* 99; — *Problèmes actuels de Tchécoslovaquie et d'Autriche*, 211; — Le jubilé du professeur Basch, (R. B.), 228; — Voyage en Tchéco-slovaquie et en Autriche, 287; — *Ludovic Trarieux et la Ligue* (V. BASCH), 327; — *Aux ligueurs*, 355; — *L'incident de Lyon* (Résolution du Congrès de Nancy), 366; — *Aux mères françaises, pour des enfants allemands*, 428; — *Réponse à M. Michel Alexandre*, 433; — Discussion au Comité Central, 437; — Résolutions, 442; — *La crise allemande*, 479; — Déclaration au Comité Central, 501; — Appel aux ligueurs, 549; — *Propagez le programme de Nancy*, 610; — *Le 6 février. Après l'engueule*, 619; — *César Chabrun*, 699; — *Aux ligueurs*, 723; — *L'affaire Bonny (Une interview)*, par P. ANRICH, 776; — *Réponse à M. Victor Basch*, par L. EMERY et M. ALEXANDRE, 779, 780; — *Brève réplique*, 782; — *Pour ou contre un rassemblement*, 810; — Adresses à M. Victor Basch, 821.
 BASSES-ALPES (Fédération des) : 590.
 BATNA (Section de) : 591.
 BAVARD (Hilaire) : 21.
 BAYET (Albert), membre du Comité Central : *A propos d'un ordre du jour*, 154.
 BAYEUX (Section de) : 92.
 BEAUCHAMP (Section de) : 420.
 BEAUSOLEIL (Section de) : 399.
 BEAUVAU-SUR-MATHA (Section de) : 815.
 BEAUVILLE (Section de) : 92.
 BÉDARRIEUX (Section de) : 398.
 BELA GADOR : V. GADOR (Bela).
 BELFORT (Section de) : 815.
 BENON (Section de) : 420.
 BERTHET (André) : *Contre le fascisme et la guerre*, 35; — *Une lettre de Romain Rolland*, 82.
 BESANÇON (Section de) : Incompatibilités, 284.
 BICART-SÉE (Ed.) : Don, 500.
 BILLINGS : 790.
 BLANCHARD (L.) : *Discours prononcé au meeting antifasciste de Tours (10 novembre)*, 736.
 BLÉRÉ (Section de) : Résolution, 738.
 BLESSAC (Section de) : 815.
 BLUM (Léon) : *La question des étrangers devant la Chambre*, 772; — *Les rapports franco-allemands*, 803.
 BOIS-COLOMBES (Section de) : 591, 815.
 BONDY (Section de) : 398.
 BONNAT (Section de) : 72, 815.
 BONNY (L'Affaire) : *L'affaire Bonny : Un communiqué*, 777; — *Un interview*, par P. ANRICH, 776; — *Une consultation juridique*, 777.
 BORDEAUX : Meeting de la L. A. U. R. S., 544.
 BORDEAUX (Section de) : 420.
 BORIS (Georges) : *La révolution Roosevelt*, 461.
 BOUCHES-DU-RHÔNE (Fédération des) : 590.
 BOUILLOUX-LAFONT (Marcel et André) : 580.
 BOULOGNE-SUR-MER (Section de) : 46.
 BOURG-LA-REINE (Section de) : 815.
 BOUTILLER (E.) : *A propos du Congrès d'Amiens*, 47.
 BRIENON (Section de) : 420.
 BRIEY (Section de) : 591.
 BRIOUX-SUR-BOUTONNE (Section de) : 815.
 BROSSAC (Section de) : 591.
 BRUTALITÉS : Voir GUERRE (Interventions), INTÉRIEUR (Interventions), POLICE; — Les brutalités des camelots du roy, 156.
 BRUYÈRES (Section de) : 815.
 BUDGET (Interventions) :
 Divers : Fraisseau, 156.
 BULGARIE : *Sept condamnés à mort en Bulgarie*, 601; — Lettre de M. Cudenet, 737; — Voir LIGUE BULGARE.
 BULLETIN OFFICIEL : 13, 39, 65, 83, 154, 163, 207, 229, 249, 281, 327, 341, 391, 413, 436, 466, 499, 543, 577, 610, 683, 712, 737, 791, 783, 813.
 BUREAU DU COMITÉ CENTRAL (Extraits) :
 Séance du 23 novembre 1933 : Maison coopérative du Livre, 65; — Questions financières, 65; — Flers (Exclusion de M. L...), 65.
 Séance du 21 décembre 1933 : Réfugiés allemands, 165; — Paix par le Droit (Invitation), 66; — Versailles (Plaintes contre M. Prudhommeaux), 66; — Paris-13^e (Ordre du jour), 66; — L. A. U. R. S. (Meeting de Bullier, conférence de M. Marquet), 66; — Paris-13^e (Section de), 66; — Pologne (Audience de l'ambassadeur), 66; — Entr'aide européenne, 66; — Gérin (René), 66; — La Châ-

tre, conférence de M. Challaye, 66; — Manifestation de Luna-Park, 66.

Séance du 11 janvier 1934 : Platon, 66; — Affaire Stavisky, 66; — Durand et Zimmermann, 67; — Combattants de la Paix, 67; — Commémoration Pressense, 67; — Fédération du Gard (Remboursement des frais de tournée), 67; — L. A. U. R. S., 67; — Rectification, 155.

Séance du 18 janvier 1934 : Commémoration Francis de Pressense, 67; — Combattants de la Paix (Manifestations contre les lois scélérates), 67; — Prostitution, 67; — L. A. U. R. S. (Plainte de la Fédération de la Seine), 67; — Conférence inter-fédérale de Marseille, 67; — Ruegg, 67; — Question du Mois, 67; — Main-d'œuvre étrangère, 68; — X... (Section de), 68; — Secours rouge international (Souscription), 68.

Séance du 1^{er} février 1934 : L. A. U. R. S. (Subvention à l'Université républicaine), 229; — Congrès international pour la défense de la Paix, 229; — Fédération nationale des Combattants républicains, 229; — Palais international de la Paix, 229; — Maroc (Opérations militaires), 229; — Lyon (Travailleurs municipaux), 229; — Assurances sociales (Proposition de loi), 230; — Code de la route (Application du), 230; — Fonctionnaires (Communication des notes), 230; — Affaire B..., 230.

Séance du 15 février 1934 : Événements d'Autriche, 254; — Ministère de la Justice (Démarches), 254; — Manifestations de défense républicaine, 254; — Réfugiés allemands, 254; — Affaire Leretour, 254; — Groupe parlementaire (Lettre de M. Challaye), 254; — Service civil (Lettre de M. Philip), 254; — Maroc (Opérations militaires), 254.

Séance du 1^{er} mars 1934 : Suite aux événements du 6 février, 281; — Ligue de salut public, 281; — Question du mois, 281; — Houilles (Situation de la trésorerie), 281; — Affaire Stavisky, 281.

Séance du 22 mars 1934 : Lutte contre le fascisme, 282; — L. A. U. R. S. (Congrès), 284; — Elections au Comité Central, 284; — Thaelmann (Demande d'intervention), 284; — Invitation à des délégations collectives, 284; — Incompatibilité, 284; — Indochine (Nomination de M. Robin), 284.

Séance du 12 avril 1934 : Cherbourg (Section de), 341; — Réfugiés allemands (Haut-Commissariat), 341; — Renouvellement du Comité Central, 341; — Congrès 1934 (Publication des rapports), 341; — Proust (Demande d'exclusion), 341; — Dispans de Floran (Commémoration), 341; — Naturalisation, 341; — Couvents (Recrutement des), 341; — Indochine (Caoïdaïsme), 342; — Adam, 342; — Chemin et Pillet, 342.

Séance du 19 avril 1934 : Séverine (Buste), 344; — Souvigny (Réunion de la Section), 344; — Gérin, 344; — Liquidation judiciaire (Privation des droits politiques), 344; — Ralaimongo, 345; — Guebwiller (Section de), 345.

Séance du 26 avril 1934 : Propagande (Délégués régionaux), 347; — Cercle Pax-Orient-Océan, 347; — Entr'aide européenne, 347; — Pau (Attitude du commandant de gendarmerie), 347.

Séance du 3 mai 1934 : Suffrage familial, 350; — Congrès 1934, 350; — Décrets-lois (Un tract), 350; — Groupe parlementaire, 350; — Cahiers (Numéro spécial), 350.

Séance du 15 mai 1934 : Lezay (Deux-Sèvres) (Conférence de M. André Albert), 437; — Aude (Fédération de l'), 437; — Guillou et Gérin (Radiation de la Légion d'honneur), 437; — Militaires (Droit de faire partie de la Ligue), 437.

Séance du 21 juin 1934 : Trésorerie, 500; — Affaires de Pologne (Conférence), 500; — Affaire Seznec, 500; — Documentation, 500; — Résolution (Congrès), 500; — Action démocratique et laïque des femmes, 500; — Exclusion de M. Herriot, 500; — Renouvellement du Comité Central (Circulaires), 500.

Séance du 28 juin 1934 : Exclusion de M. Herriot, 544; — Application des décrets-lois, 544; — Af-

faire Verdier, 544; — Pacy-sur-Eure (Vœu de la Section), 544; — L. A. U. R. S. (Meeting de Bourdeaux), 544; — Paris-XVIII^e (Vœux), 544; — Journal hebdomadaire (Vœu de la Section de Villeurbanne), 544; — Comité d'initiative de la Conférence mondiale des femmes (Invitations), 544; — Rassemblement international sportif contre la guerre et le fascisme, 544; — Guerre (Rquisition des établissements travaillant pour la défense nationale), 544; — Armes (Projet de loi du gouvernement), 544; — Dissolution des groupements armés (Proposition de M. François Labrousse), 544; — Circulaire Guichard, 544; — Etats-Unis (Article sur l'expérience Roosevelt), 544; — Maroc (Fascisme), 545; — Lettre de M. Sérol, 546; — Education nationale (Décrets-lois), 546; — Nord (Congrès interfédéral), 546.

Séance du 12 juillet 1934 : Muhsam, 548; — Affaire Prince, 548; — Lettre de M. E. Guerry, 548; — Affaire S..., 548; — Affaire R..., 548; — Lyon (Affaire des Abattoirs), 548; — Alger (Maneuvres de défense antiaérienne), 548; — Comité antifasciste (Participation de la Ligue), 548; — Saint-Sever (Proposition de la Section), 548; — Infiltration cléricale dans l'Université (Demande d'enquête), 548; — Une lettre de M. Caillaud, 548; — Toulouse et Lorient (Manifestations), 549; — Strasbourg (Propositions de la Section), 549; — Auberges de la jeunesse (Lettre de M. Lapierre), 549; — Paris-XVIII^e (Résolution de la Section), 549; — Orléans (Section de), 549.

Séance du 4 octobre 1934 : Dreyfus (Colonel), 712; — Roger Picard (M.), 712; — Herold (A.-Ferdinand), 712; — Secours Rouge International (Invitation), 713; — Ligue bulgare, 713; — Comité Central (Règlement intérieur), 713; — Groupe parlementaire, 713; — Seine (Fédération), 713; — Affaire Laval (Lettre de M. Maurice Hersant), 713; — M. Maurice Hersant (Activité de), 713; — Humbert (Lettre de Mme Jeanne), 713; — Instituteurs (Congrès de Nice), 713; — Mathé (Affaire), 714; — Tunisie, 714; — Aulnay-sous-Bois (Interdictions de réunions), 714; — Garde républicaine (Ordre de saluer le drapeau des Croix de feu), 714; — Aix-en-Provence, 714.

Séance du 10 octobre 1934 ; Comité Central (Règlement intérieur), 737; — Congrès extraordinaire, 737; — Bulgarie (Lettre de M. Cudenet), 737; — Circulaire aux Sections (Lettre de M. Cudenet), 738.

Séance du 18 octobre 1934 : Section de Saint-Cloud (Motion), 738; — Section de Bléré (Résolution), 738; — Lutte contre le fascisme, 738; — Adhésion des Sections aux différents groupements, 738; — Groupe parlementaire, 738; — Elections cantonales, 738; — Affaire Le Corre, 738; — Ligue espagnole, 738; — Espagne, 738; — Guerre (Lettres du maréchal Pétain), 739; — Rakosi, 739; — Réfugiés allemands (Secours), 739; — Afrique du Nord (Conférences), 739.

Séance du 25 octobre 1934 : Yougoslaves détenus, 761; — Paris-IX^e (Vœu de la Section), 761; — Manifestations, 761; — Ligue française contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, 762; — La situation à Constantine, 762; — Gérin (René), 762; — Désarmement des factieux (Proposition Labrousse), 762; — Etrangers (Reouflements en masse), 762; — Ligue des objecteurs de conscience (Dissolution), 762; — Avocats tunisiens (Demande de passeport), 762; — Gustave Marie (Affaire), 762; — Ordres du jour contre M. Herriot (Publication), 762; — Ligueurs (Création d'un diplôme d'honneur), 762.

Séance du 8 novembre 1934 : Emery (Affaire), 783; — Dommanget (Affaire), 783; — Avocats tunisiens (Passeports), 783; — Félicitations reçues, 783; — Entr'aide européenne, 783; — Bela Gador (Affaire), 784; — Affaire Frogé, 784.

Divers : Réélection du Bureau, 39, 84.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL : Ratification des conventions, 396, 614.

BURIE (Section de) : 815.

C

C... (S.) : *Le martyre d'Eric Muhsam*, 508.
 ÇA ET LA : Vieilleries nationalistes (P. Viénot), 78 ; — Moralité fasciste, 312 ; — Prosérité fasciste, 323 ; — Contre la panique (Lord HAILSHAM), 508 ; — Tristes mœurs (E. BURE), 601 ; — M. Doumergue et le fascisme (P. GAXOTTE), 604 ; — Le plébiscite de la Sarre, 730 ; — CAEN (Section de) : 815.
 CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME (LES) : Les *Cahiers* en 1934 (Statistiques), 338 ; — Envoi du numéro spécial aux parlementaires, 350.
 CAILLAUX (J.-M.), membre du Comité Central : Lettre, 548.
 CAMBRAI-CATTENIÈRES-IWUY (Section de) : 591.
 CAMPAGNES DE LA LIGUE : Vœux des Sections, Voir SECTIONS ET FÉDÉRATIONS.
 CAMPOLONGHI (Luigi), président de la Ligue italienne : *Régénération ou faillite?* 297 ; — *La grande pitié des émigrés et des proscrits*, 747 ; — *La vie et la mort d'Alceste de Ambris, proscrit*, 807.
 CAMPS DE CONCENTRATION : I. *Oranienbourg*, par Gerhart SEGER, 451 ; — *Huit mois avec Ossietzky*, 454.
 CANNEZ (Section de) : 92.
 CANONS (Marchands de) : Enquête sur les marchands de canons, 717.
 CAODAISME : 342.
 CAPBRETON : Voir SOORTS-HOSSEGOR-CAPBRETON (Section de).
 CAPIAN (Section de) : 46.
 CARBON (Roger) : 791.
 CARCASSONNE (Section de) : 92.
 CARENTAN (Section de) : 72.
 CARMAUX (Section de) : 591.
 CASABLANCA : Admission des élèves musulmans aux écoles, 20.
 CASABLANCA (Section de) : 398, 815.
 CASTELNAU-DE-MÉDOC (Section de) : 72.
 CATHELAIN (Arthur) : 68, 687.
 CATTENIÈRES (Section de) : 591 ; — Voir CAMBRAI-CATTENIÈRES-IWUY.
 CE QU'ON DIT DE NOUS : *Contre le fascisme et la guerre*, par F. CHAILLAGE, A. BERTHET, « LA LIBERTA », 32 ; — *Ludovic Trarieux et la Ligue* (Jean TRARIEUX), 327 ; — *Pour les droits de l'homme contre le fascisme* (RADEK), 413 ; — *Propagande* (M. RICARD), 611.
 CERCLE PAX-ORIENT-OCCIDENT : Invitation, 347.
 CHABRUN (César), trésorier général de la Ligue : *Rapport financier*, 331 ; — *La Ligue en deuil : Mort de César Chabrun*, 675 ; — *César Chabrun*, par Victor BASCH, 699 ; — *La vie bienfaisante de César Chabrun*, par René GEORGES-ETIENNE, 700 ; — 784.
 CHAILLAGE (Péllicien), membre du Comité Central : *Contre le fascisme et la guerre*, 32 ; — Conférence à La Châtre, 66 ; — Groupe parlementaire (Lettre), 254 ; — *La Tunisie se meurt*, 704 ; — Incident Chailly, 739 ; — *Correspondance*, 787.
 CHAILLAGE (Jeanne F.) : *Les auberges de la Jeunesse*, 753.
 CHAMPAGNEY (Section de) : 591.
 CHAPELANT (Sous-lieutenant) : *L'affaire Chapelant*, 455.
 CHARENTE-INFÉRIEURE (Fédération de la) : Documentation (Service de), 500.
 CHARPENTIER (Armand) : *L'affaire Dreyfus*, 427 ; — *Zola a-t-il écrit : J'accuse !... ?*, 822.
 CHATEAUMEILLANT (Section de) : 591.
 CHATEAU-THIERRY (Section de) : 22, 591, 815.
 CHATEAUNEUF-DE-GALAURE (Section de) : 399, 591, 815, 826.
 CHATEAUROUX (Section de) : 420, 815.
 CHATELLAILLON (Section de) : 815.
 CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (Section de) : 815.
 CHAVIGNY (Section de) : 399.
 CHEICK ANTA MBAKÉ : 687.
 CHELLES (Section de) : 47.
 CHEMIN : 157 ; — *Chemin et Pillet*, par André MAUDET, 222 ; — Lettre de l'U.N.C., 342 ; Satisfaction, 701.
 CHEMIN DE FER : Voir TRAVAUX PUBLICS (Interventions).
 CHER (Fédération du) : 420.
 CHERBOURG (Section de) : 341, 399, 591.

CHEVANCEAUX (Section de) : 399.
 CHIAPPE (Jean) : *L'affaire Stavisky*, 83 ; — Voir SIX FÉVRIER.
 CHINE : *Les événements d'Extrême-Orient*, 613 ; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions).
 CIRCULAIRES : Section de Paris-VII^e, 341 ; — Interdiction des circulaires, 347 ; — Renouvellement du Comité Central (Lettre de M. Challaye), 500 ; — Lettre de M. Cudenet, 738.
 CLAIRAC (Section de) : 815.
 CLÉRICALISME : *Le cléricalisme en Indochine*, 469 ; — Infiltration dans l'Université (Demande d'enquête), 548 ; — Voir COUVENTS, LAÏCITÉ.
 CODE DE LA ROUTE : Application, 230.
 COHN (Oscar) : *Nécrologie* (H. v. G.), 744.
 COLLEITE (Suzanne), membre du Comité Central : *Justice et tolérance dans le « III^e Reich »*, 602.
 COLONIES (Interventions) :
 Grâces : Do-Van-Thien, 157 ; — Lo Djéno, 688.
 Indes françaises : Gratuité de l'enseignement secondaire, 582.
 Indochine : Procès de Saigon, 68 ; — Le cléricalisme en Indochine, 469.
 Mise en surveillance forcée : Cheick Anta M'Baké, 687.
 COMBATTANTS (Union nationale des) : Voir SIX FÉVRIER.
 COMBATTANTS DE LA PAIX : Meetings et article, 67.
 COMBATTANTS RÉPUBLICAINS (Fédération nationale des) : 229.
 COMITÉ AMSTERDAM-PELEVÉ : Invitation, 282.
 COMITÉ CENTRAL (Extraits) :
 Séance du 7 novembre 1933 : Rectification, 47.
 Séance du 16 novembre 1933 : Procès-verbal (Adoption), 14 ; — Objection de conscience (Suite de la discussion) 14.
 Séance du 21 décembre 1933 : Procès-verbal (Adoption), 30 ; — Affiche (Circulaire aux Sections), 39 ; — Comité Central (Date des séances), 39 ; — A propos d'un manifeste, 40 ; — Prochaine séance, 44 ; — Rectification, 68.
 Séance du 18 janvier 1934 : Procès-verbal (Adoption), 83 ; — Bureau (Renouvellement), 84 ; — Von Gerlach (Atttaques contre M.), 84 ; — Paix-Séailles (Diffamation envers la mémoire de), 84 ; — Ruegg (Affaire), 85 ; — Affaire Stavisky, 85 ; — Erratum, 155.
 Séance du 1^{er} janvier 1934 : Procès-verbal (Adoption et rédaction), 249 ; — Stavisky (Affaire), 249 ; — Commémoration Pressensé, 252 ; — Congrès 1934, 252.
 Séance du 8 février 1934 : Situation générale, 252 ; Rectification, 287.
 Séance du 15 février 1934 : Autriche (Événements d'), 255 ; — A propos du Manifeste, 255 ; — Manifestations, 255 ; — Congrès 1934, 255 ; — Comité Central (Renouvellement), 255 ; — Congrès d'Amiens (Exécution des décisions), 255.
 Séance du 1^{er} mars 1934 : Congrès 1934 (Ordre du jour), 281 ; — Les événements du 6 février (Commission d'information), 282 ; — Proposition de M. Maurice Viatte, 282.
 Séance du 22 mars 1934 : Congrès 1934 (Discussion des projets de résolutions), 284 ; — Tchécoslovaquie et Autriche, 287.
 Séance du 12 avril 1934 : Les événements d'Autriche, 343 ; — Assemblée des Fédérations du Sud-Est, 343 ; — Proposition de M. Viatte, 343 ; — Congrès 1934, 343 ; — Désarmement, 344 ; — Décrets-lois, 344.
 Séance du 19 avril 1934 : Congrès 1934 (Défense et adaptation de l'Etat démocratique), 345 ; — Trotzky, 347 ; — Pour le désarmement, 347 ; — Légion d'honneur (Radiation des objecteurs de conscience), 347.
 Séance du 26 avril 1934 : Congrès 1934 (Interdiction des circulaires), 347 ; — Congrès 1934 (Application de l'article 28), 347 ; — Représentation du Comité Central au Congrès, 348 ; — Rapport moral, 348 ; — Décrets-lois (Projet de résolution de M. Michon), 348 ; — Décrets-lois (Projet de résolution de M. Caillaud), 349.

Séance du 3 mai 1934 : Affaire Seznec, 350 ; — Congrès 1934 (Rapport financier), 350 ; — Congrès 1934 (Représentation du Comité Central), 350.

Séance du 31 mai 1934 : Congrès 1934 (Suite du), 437 ; — Projet de résolution de M. Bayet, 442.

Séance du 23 juin 1934 : Déclaration de M. Victor Basch, 501 ; — Communications de M. Emile Kahn, 502 ; — Exclusion de M. Herriot, 488.

Séance du 28 juin 1934 : Affaire Prince, 546.

Séance du 5 juillet 1934 : L'affaire des Abattoirs, 526 ; — Le problème de la défense passive, 546.

Séance du 10 juillet 1934 : L'affaire des Abattoirs, 530 ; — 547 ; — Le projet de loi sur la défense passive, 548.

Séance du 15 juillet 1934 : Appel de M. Victor Basch aux lieux, 549 ; — Organisation d'un mouvement politique à travers le pays, 549 ; — Commission d'information sur les événements du 6 février, 551 ; — Le désarmement et la situation extérieure, 551.

Séance du 4 octobre 1934 : La Ligue pendant les vacances, 715 ; — La situation internationale, 716 ; — Enquête sur les marchands de canons, 716.

Séance du 18 octobre 1934 : Comité Central (Prochaines séances), 739 ; — Incident Challaye, 739 ; — La situation internationale, 739 ; — Règlement intérieur du Comité Central, 742 ; — La Ligue et les groupements antifascistes, 742 ; — Addition, 768.

Séance du 25 octobre 1934 : La situation internationale, 762 ; — La Ligue et les groupements antifascistes, 762 ; — Convocation d'un Congrès extraordinaire, 766.

Séance du 8 novembre 1934 : La situation intérieure, 784 ; — Mort de M. César Chabrun, 784 ; — La situation internationale, 784 ; — Avant le référendum, 786 ; — Ordre du jour des prochaines séances, 787 ; — Déclarations de M. Doumergue, 787 ; — Correspondance, 787.

Divers : Renouvellement, 13 ; — Renouvellement (Notices statutaires), 163, 183 ; Liste des candidats, 164, 252, 255. — Elections, 284. — Membres non résidents, 502 ; — Publication des projets de résolution, 503 ; — Lettre de M. E. Guerry, 548 ; Règlement intérieur, 713, 737, 742 ; — Rapports avec les Congrès, 724 ; — Application de l'art. 28, 347. — Voir CONGRÈS NATIONAL, CIRCULAIRES, MANIFESTES, ORDRE DU JOUR.

COMITÉ D'INITIATIVE DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES : Invitation, 544.

COMITÉS ANTIFASCISTES : Participation de la Ligue, 548 ; Aux lieux, par Victor BASCH, 725 ; — La Ligue et les groupements antifascistes, 742, 762 ; — La Ligue et les Comités d'action antifascistes, 783, 784.

COMITÉS DE VIGILANCE : 284.

COMMENTRY (Section de) : 815.

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER : *Rapport annuel*, par Georges ETIENNE, 334.

COMMISSION D'ENQUÊTE sur les événements de Vienne : Avis important, 220.

COMMISSION D'INFORMATION sur les événements du 6 février : 282 ; — Adoption du rapport, 551 ; — Le 6 Février (Après l'enquête), par Victor BASCH, Maurice Paz, 619 ; — La Commission Bonneray et les résolutions de la Ligue, par Emile KAHN, 656.

COMMISSION DE LÉGISLATION CIVILE ET CRIMINELLE : Lettre à M. Albert Sérrol, président, (Emile KAHN), 404 ; — Réponse de M. A. Sérrol, 546, — Le statut des étrangers, 789.

COMMISSION PARLEMENTAIRE d'enquête sur l'affaire Stavisky : M. Henri Guernut, président, 110, (GARINO), 204 ; — Lettre au Président de la Commission, 467. — Le rapport général, par Marc RUCART, 754.

COMMISSION pour l'aide judiciaire aux emprisonnés politiques d'Autriche : 240.

COMMUNIQUÉS (Nos) : L'affaire Adam sera soumise à la Cour de Cassation, 28 ; — Le cas de Thaelmann, 215 ; — A propos des perquisitions, 215 ; — La famine au Maroc, 215 ; — Un épisode de guerre civile, 339 ; — Contre l'expulsion de Trotsky, 339 ; — À

propos des poursuites contre l'Humanité, 339 ; — La collusion entre la police et l'Action Française, 444 ; Un mois de prison pour une citation (Gérin), 444 ; L'affaire Bela Gador, 482 ; — La Ligue intervient dans l'affaire Aïker, 543 ; — Contre les tentes de la justice, 543 ; — Une atteinte à la liberté individuelle, 685 ; — L'affaire Bonny, 777 ; — Prisonniers politiques en Espagne, 821 ; — Désarmement des factieux, Affaire Stavisky (Inculpés), 826 ; — Voir ORDRES DU JOUR (Nos).

COMMUNISTES : Manifestation de Luna-Park, 66.

COMPAGNIE FONCIÈRE : Poursuites contre les administrateurs, 790.

CONDAMNÉS : Condamnés de droit commun, Voir JUSTICE (Interventions), GRACES.

CONDÉ-SUR-NOIREAU : Ecole laïque, 20 ; — Reconstruction de l'église, 394.

CONFÉRENCES : Conférence interfédérale de Marseille, 67 ; — En Afrique du Nord, 739 ; — Manifestations, V. SECTIONS ET FÉDÉRATIONS.

CONFLENS-FIN-D'OISE (Section de) : 815.

CONFOLENS (Section de) : 815.

CONGRÈS NATIONAL DE 1933 : Exécution des décisions prises, 255.

CONGRÈS NATIONAL DE 1934 : Rappel important, 13 ; — Congrès, 83 ; — Délégués, 184 ; — Congrès des fonctionnaires délégués, 184, 220 ; — Demi-tarif, 249 ; — Organisation matérielle, ordre du jour, 252, 255 ; — Défense et adaptation de l'Etat démocratique (Projet de résolution), 259 ; — A propos du *Rapport moral*, 261 ; — L'article 6, rapport de M. Pierre GUEUTAL, 261 ; — *Rapport moral*, par Emile KAHN, 267 ; — Ordre du jour, 281 ; — Discussion des rapports, 285 ; — L'illusion du remède fasciste, par R. PICARD, 291 ; — Régénération ou faillite, par L. CAMPOLONGHI, 297 ; — Le corporatisme fasciste, par MODIGLIANI, 303 ; — Hitler et le Troisième Reich, par Maurice MILHAUD, 313 ; — Rapports financiers, par César CHABRUN, 331 ; — Rapport de la Commission de contrôle, par Georges ETIENNE, 334 ; L'article 6, par J. YZOMBARD, 340 ; — Publication des rapports, 341 ; — Discussion au Comité, 343, 345, 347 ; — Interdiction des circulades, 347 ; — Application de l'art. 28, 347 ; — Représentation du Comité Central, 348, 350 ; — Rapport moral, 348 ; — Interpellations, 350 ; — Rapport financier, 350 ; — Les résolutions du Congrès de Nancy : I. L'action générale de la Ligue, 362 ; — II. Défense et adaptation de l'Etat démocratique, 362 ; — III. L'incident de Lyon, 364 ; — IV. La vie intérieure de la Ligue, 366 ; — V. Le renouvellement du Comité Central, 367 ; — Modification à l'art. 6 (Réélection), 367 ; — Pour les réunions plénaires du Comité Central, 367 ; — Renouvellement (Liste des élus), 367 ; — Membres honoraires, 367 ; — Lieu et date du prochain Congrès, 367 ; — Suite du Congrès, 437 ; — Aux Sections et Fédérations, 466 ; — Résolutions (Tract), 500 ; — Propagée le programme de Nancy (Victor BASCH, Emile KAHN), 610.

CONGRÈS NATIONAL EXTRAORDINAIRE : 737, 766.

CONGRÈS NATIONAL DE 1935 : Lieu et date, 367.

CONQUES (Section de) : 399.

CONSEILLERS MUNICIPAUX : Durée du mandat, 687.

CONSEILS DE GUERRE : Victimes, voir PENSIONS (Interventions).

CONSTANTINE : Le massacre de Constantine, 577, 578 ; — La situation à Constantine, 762.

CONSTANTINE (Fédération de) : Le massacre de Constantine (Rapport adressé au Comité Central), 577.

CONSTANTINE (Section de) : 420.

CONSTITUTION : La question de l'Etat démocratique : I. Adaptation ou faillite, par Maurice MILHAUD, 3 ; II. La réforme constitutionnelle, par Boris MIRKINE-GUETZVITCH, 7 ; — A propos d'une nouvelle Constitution, par Paul de STECKLIN, 680 ; — Voir ETAT.

CONTRIBUABLES (Fédération ou Ligue des) : Incompatibilité (Résolution du Congrès de Nancy), 366 ; — Voir SIX FÉVRIER.

CORPORATIONS : Le corporatisme fasciste, par MODIGLIANI, 303.

CORRESPONDANCE : Réponse à la Liberté, 12 ; — A propos du Congrès d'Amiens (E. BOUTILLER), 47 ; — Une lettre de Romain Rolland, 182 ; — Ludovic Trarieux

et la Ligue (Jean TRARIEUX), 327 ; — Réponse à Jean Trarieux (F. GOUTTENOIRE DE TOURY), 382 ; — A propos de l'Indochine (Magdeleine PAZ, Dr. GAUDUCHEAU), 373 ; — A propos d'un meeting de la L. A. U. R. S. (A. TEXIER, J. MARTIN), 606 ; — Sur les affaires de Lyon (L. EMERY), 607 ; — Le 6 février (Après l'enquête), (G. VALOIS), 737, 760 ; — Lettre de M. Félix Challaye, 787.

COTE-D'OR (Fédération de la) : 815, 826.

COUDRAY-MACOURD (Section de) : 826.

COUÉRON (Section de) : 92.

COUILLONS (Section de) : 92.

COUVENTS (Recrutement des) : 341.

CRANSAC (Section de) : 399.

CRÉMILLEUX (Alexandre) : 21.

CROIX DE FEU : Incompatibilité (Résolution du Congrès de Nancy), 366 ; — Garde républicaine (Ordre de saluer le drapeau des Croix de Feu), 714 ; — Voir SIX FÉVRIER.

CRUCY (François) : M. Roosevelt avant la Présidence, 379 ; — L'enquête américaine sur l'industrie des armements, 811.

CUDENET (Gabriel) : Lettres pour les condamnés politiques de Bulgarie, 737 ; — Circulaires aux Sections, 738.

D

DAKAR (Section de) : 420.

DAMAYE (René), membre du Comité Central : Pour le Congrès de Nancy. Adaptation et défense de l'Etat démocratique, 235.

DARRIMAJOU (Germain) : 69.

DAVENESEOURT (Section de) : 92.

DÉCRETS-LOIS : Les décrets-lois du 4 avril 1934, par P. GATINE, 245 ; — Contre les décrets-lois, 333 ; — Projet de M. Michon, 348 ; — Projet de M. Caillaud, 349 ; — Un tract, 350 ; — Les décrets d'économie et l'enseignement public, 413 ; Contribuez à l'enquête sur les décrets-lois scolaires, 436 ; — Application, 544 ; Lettre aux ministres ligueurs, 546 ; — Voir EDUCATION NATIONALE (Interventions), FINANCES (Interventions).

DÉFENSE ANTHAÉRIENNE, 549 ; — V. DÉFENSE PASSIVE.

DÉFENSE NATIONALE : Réquisition des établissements travaillant pour la défense nationale, 544 ; — V. DÉFENSE ANTHAÉRIENNE, DÉFENSE PASSIVE, GUERRE.

DÉFENSE PASSIVE : Le problème, 546 ; — Projet de loi, 548.

DÉLÉGUÉS PERMANENTS : Conférences, voir SECTIONS ET FÉDÉRATIONS.

DELMAS (André) : Pour un large rassemblement, 735.

DÉMOCRATIE : Le problème de l'Etat démocratique : I. Adaptation ou faillite ?, par Maurice MILHAUD, 3 ; — II. La réforme constitutionnelle, par Boris MIRKINE-GUETZEVITCH, 7 ; — Réforme de l'Etat et démocratie économique, par Maurice MILHAUD, 676 ; — Pour ou contre un rassemblement, par Victor BASCH, 810 ; — V. ETAT, FASCISME.

DÉSARMEMENT : Vœux des Sections et des Fédérations, voir SECTIONS ET FÉDÉRATIONS ; — Un épisode de guerre civile, 339, 347 ; — Résolution du Congrès de Nancy, 362 ; — Le désarmement moral (Général PERCIN), 409 ; — Le désarmement et la situation extérieure, 551 ; — La situation extérieure, 716, 741, 762, 784 ; — Désarmement des factieux, 762, 825 ; — V. ARMÉE, ARMEMENTS, ARMES, CANONS (Marchands de), PAIX.

DESROZIERS : 688.

DÉTENTION PRÉVENTIVE : La détention préventive, par les CONSEILS JURIDIQUES DE LA LIGUE, 411 ; — Affaire Stavisky (Inculpés), 825.

DETTES INTERALIÉES : Le problème des dettes interaliées, par Roger PICARD et Paul HUGON, 456.

DISPAN DE FLORAN : Commémoration, 341.

DOCUMENTATION (Service de) : Proposition de la Fédération de la Charente-Inférieure, 500.

DOL-DE-BRÉTAGNE (Section de) : 92.

DOMMANGET : 783.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE (Section de) : 420.

DOUANERS DE SAINT-NAZAIRE : Inquiétés après le 12 février, 391.

DOUMERGUE (Gaston) : M. Doumergue et le fascisme (P. GAXOTTE), 605 ; — Le discours de M. Doumergue, 683 ; — La Ligue proteste contre les déclarations de M. Doumergue, 712 ; — Lettre de M. Roger PICARD, 713 ; — Déclarations de M. Doumergue, 787. DO-VAN-THIEU : 157.

DREYFUS (Affaire) : L'affaire Dreyfus, par A. CHARPENTIER, 427 ; — Zola a-t-il écrit : J'accuse !... ?, par A. CHARPENTIER, 822.

DREYFUS (Colonel) : Anniversaire, 712 ; — Voir DREYFUS (Affaire).

DROITS : Privation de droits politiques (Liquidations judiciaires), 344 ; — Défense des droits, voir aux différents départements ministériels : AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), AGRICULTURE (Interventions), etc. — Ligue des Droits de l'Homme, voir LIGUE.

DURAND : 67.

E

ÉCOLES : Admission des élèves musulmans aux écoles de Casablanca, 20 ; — Ecoles d'horticulture de Versailles, 399 ; — Contribuez à l'enquête sur les décrets-lois scolaires, 436 ; — Voir EDUCATION NATIONALE (Interventions), LAÏCITÉ.

ECONOMIE : Décrets d'économie, voir DÉCRETS-LOIS, FINANCES (Interventions).

EDUCATION NATIONALE (Interventions) :

Décrets-lois : Suppression de postes dans l'enseignement primaire, 582.

Droits des fonctionnaires : Mayoux, 20 ; — Une réforme qui s'impose, 687.

École laïque : Condé-sur-Noireau, 20.

Liberté d'opinion : Un professeur suspendu (Verdier), 301 ; — Un lycéen frappé, 391.

Divers : Les décrets d'économie et l'enseignement public, 413.

ELBEUF (Section de) : 591.

ELECTIONS : Elections cantonales, 738 ; — Voir VOTE.

EMERY (L.), membre du Comité Central : Sur les affaires de Lyon, 666 ; — Réponse à M. Victor BASCH, 779 ; — Brève réplique, par Victor BASCH, 782 ; — Pour la liberté d'opinion, 783 ; — Publications, 784 ; — Intervention, 789.

ENGHIEU-LES-BAINS (Section de) : 92.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : Gratuité dans les Indes françaises, 582.

ENTR'AIDE EUROPÉENNE : Remerciements, 66, 347, 783.

ERCKNER (S.) : L'Allemagne, champ de manœuvre, 500.

ERNOULT (E.-A.) : Pour les fusillés de Souain. Après la réhabilitation, 248.

ESCOFET : 739.

ESPAGNE : Pour les réfugiés d'Espagne, 687, 718 ; — Prisonniers politiques, 821 ; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), LIGUE ESPAGNOLE.

ESTHONIE : A propos d'une nouvelle constitution par Paul de STECKLIN, 680.

ETAT : Le problème de l'Etat-démocratique : I. Adaptation ou faillite ?, par Maurice MILHAUD, 3 ; — II. La réforme constitutionnelle, par Boris MIRKINE-GUETZEVITCH, 7 ; — Etat démocratique, voir FASCISME ; — Résolution du Congrès de Nancy, 363 ; — Réforme de l'Etat et Démocratie économique, par Maurice MILHAUD, 876 ; — Voir CONSTITUTION.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD : V. INTERVENTIONS DIVERSES, ROOSEVELT.

ETIENNE (Georges), trésorier général de la Ligue : Rapport de la Commission de contrôle, 334 ; — Élu Trésorier général, 737, 784.

ETIENNE (René GEORGES) : V. GEORGES-ETIENNE (René).

ETRANGERS : Main-d'œuvre, 68 ; — I : grande pitié des émigrés et des proscrits, par Luigi CAMPOLONGHI, 745 ; — Refoulement en masse, 762 ; — La question des étrangers devant la Chambre (séances des 30 novembre, 1^{er} décembre 1934), 771 ; — Statuts, 789 ; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), ALLEMANDS, ITALIENS, etc. ; JUSTICE (Interventions), RÉFUGIÉS POLITIQUES (Interventions), TRAVAIL (Interventions).

ETUDIANTS : Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), POLOGNE.

EXÉCUTIONS : Les exécutions sommaires en Russie, 788 ; — Exécutions sans jugement, voir GUERRE (Interventions).

F

FABRE (Marius) : 304.
FARRAZ : 739.

FASCISME : *Contre le fascisme et la guerre*, par F. CHALLAYE, A. BERTHET, « LA LIBERTÉ », 32; — *Contre le fascisme. Pour la probité et la liberté* (Comité Central), 75; — *Une lettre de Romain Rolland*, 82; — *Le coup de main fasciste et la riposte républicaine*, 101, 221; — *Qui est responsable de la tuerie?* 154; — *A propos d'un ordre du jour* (8 février), 154; — *Contre le fascisme en Autriche*, 155; — *A propos de persquisitions*, 215; — *Pour le Congrès de Nancy. Défense et adaptation de l'Etat démocratique. Les attaques contre l'Etat démocratique*, par René DAMAYE, 235; — *La résistance au fascisme*, par S. GRUMBACH, 239; — *Aux travailleurs. Un appel contre le fascisme*, par ALAIN, Paul LANGEVIN, RIVET, 244; — *Situation générale*, 252; — *Défense républicaine*, 254; — *A propos d'un manifeste*, 255; — *Pour le Congrès de Nancy. Projet de résolution*, 259; — Suite aux événements du 6 Février, 281; — *Événements du 6 Février* (Commission d'information), 282; — *Lutte contre le fascisme*, 282; — *L'illusion du remède fasciste*, par R. PICARD, 291; — *Régénération ou faillite*, par Luigi CAMPOLONGHI, 297; — *Le corporatisme fasciste*, par MODIGLIANI, 303; — *Moralité fasciste*, 312; — *Hitler et le Troisième Reich*, par Maurice MILEHAUD, 313; — *Prospérité fasciste*, 323; — *La liberté individuelle en Italie fasciste*, par Maurice ROLLAND, 326; — *Un épisode de guerre civile*, 339; — *Les puissances d'argent et l'émeute du 6 Février* (G. MICHON), 400; — *Qui veut la communauté d'action antifasciste* (Comité NATIONAL, EMILE KAHN), 410; — *Pour les droits de l'homme contre le fascisme* (RADEK), 413; — *Les préventions sociales du fascisme* (Brochure d'ALAIN, Paul LANGEVIN et Paul RIVET), 435; — *Circulaire Guichard*, 544; — *Sections de choc antifascistes* (Section de Saint-Sever), 548; — *Exemple à suivre*, 376; — *M. Doumergue et le fascisme* (P. GAXOTTE), 604; — *L'offensive autoritaire et la doctrine républicaine*, 608-609; — *Le fascisme en Tunisie*, 613; — *Le 6 Février (Après l'enquête)*, par Victor BASCH, Maurice PAZ, Emile KAHN. *Rapport et conclusions de la Commission spéciale de la Ligue des Droits de l'Homme*, 619; — *Le discours de M. Doumergue*, 683; — *La complicité du fascisme dans l'attentat de Marseille*, 684; — *Heures graves: Pour un large rassemblement*, par André DELMAS, 735; — *Discours prononcé au meeting antifasciste de Tours* (10 novembre), par L. BIANCHARD, 736; — *Lutte contre le Fascisme*, 738; — *Désarmement des factieux*, 762; — *Situation intérieure*, 784; — *La Ligue et les groupements antifascistes*, 784; — *Pour la dissolution des groupements armés*, 789; — V. ALLEMAGNE, CHIAPPÉ, ARMES (Dépôts d'), COMITÉS DE VIGILANCE, DÉCRETS-LOIS, FASCISTES, RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL, SIX FÉVRIER, INTÉRIEUR (Interventions).

FASCISTES : *Un nouvel exploit des jeunesse fascistes*, par Horace THIVET, 12; — V. FASCISME.

FÉDÉRATIONS : Assemblée des Fédérations du Sud-Est, 343; — *Pour la liberté des manifestations* (Ordre du jour des Fédérations du Sud-Est), 607; — *Note importante*, 712; — *Congrès interfédéral du Nord*, 546; — *Sections et Fédérations*, 22, 46, 71, 99, 399, 417, 445, 585, 691; — *Le coup de main fasciste et la riposte républicaine* (Manifestations et vœux), 130, 144; — V. CONFÉRENCES.

FEMMES : Femmes mariées (Passeports), 688; — *Persécution des femmes sous le régime hitlérien*, 729; — V. COMITÉ D'INITIATIVE, PROSTITUTION.

FERJASSE (Henri) : 582.

FERRIÈRES (Section de) : 22.

FINANCES : V. STAVISKY, SOCIÉTÉS ANONYMES, FINANCES (Interventions), MORALITÉ PUBLIQUE.

FINANCES (Interventions) :

Décrets d'économie : Les décrets d'économie et l'enseignement public, 413.

FISCHER (Docteur) : 580.

FLERS (Section de) : Exclusion de M. L..., 65.

FLEUR (Etienne) : 468.

FONCTIONNAIRES : Délégués au Congrès, voir CONGRÈS NATIONAL DE 1934; — Communication des notes, 230;

— *L'offensive autoritaire et la doctrine républicaine*, 608, 609; — Liberté d'opinion, 789; — Droits des fonctionnaires, voir aux différents départements ministériels : AGRICULTURE (Interventions), EDUCATION NATIONALE (Interventions), GUERRE (Interventions), P.T.T. (Interventions), PRÉSIDENCE DU CONSEIL (Interventions), TRAVAUX PUBLICS (Interventions).

FONTANIER (Henry) : *La Sarre*, 795.

FONTENAY-LE-COMTE (Section de) : 591.

FORT-DE-L'EAU (Section de) : 420.

FOUGÈRES (Section de) : 399.

FOURAS (Section de) : 92.

FRASSE DE TOURNÉE : Remboursement, 67.

FRAISEAU : 157.

FRANCHISE (Joseph) : 468.

FRESNES (Section de) : 399.

FROGÉ (Intendant) : 784, 789.

FURSAC (Section de) : 47.

FUSILLÉS : V. GUERRE (Interventions), REVISIONS.

G

G... (H. v.) : Oscar COHN, 744.

GADOR (Bela) : 482, 579, 784.

GAMARD (Henri), membre du Comité Central : Election à l'honorariat, 367.

GARD (Fédération du) : 67.

GARDE RÉPUBLICAINE : Ordre de saluer le drapeau des Croix de Feu, 714.

GARGENVILLE (Section de) : 399.

GASTAUT (Raoul) : 391.

GATINE (P.) : *La Ligue et la justice fiscale*, 202; — *Les décrets-lois du 4 avril 1934*, 245.

GAUDUCHEAU (Dr A.) : *A propos de l'Indochine*, 373.

GURIAC (Section de) : 591.

GAYRAL (René) : 19.

GENELARD (Section de) : 92.

GÉNÉRAUX (Officiers) : Officiers généraux en surnombre, 739.

GEORGES-ETIENNE (René) : *Allemagne 1934*, 79; — *La vie bienfaisante de César Chabrun*, 701.

GERIN (René) : Lettre 66, 344; — Radiation de la Légion d'honneur, 437; — *Un mois de prison pour une citation*, 444; — Une victoire du bon sens, 579; — Acquittement, 579; — Nouvelles poursuites, 762.

GERLACH (H. von) : Attaques contre M. von Gerlach, 84.

GERMANICUS : *Le testament de Hindenburg*, 507.

GERARD : V. SOUAN (Fusillés de).

GERONDE (Fédération de la) : 72.

GOMBault (Georges), membre du Comité Central : *Réponse à M. Michel Alexandre*, 433.

GRACES : V. COLONIES (Interventions), JUSTICE (Interventions), PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE (Interventions).

GRANGES-SUR-VALOGNES (Section de) : 399.

GRÉOUX-LES-BAINS (Section de) : 23, 92.

GRÈVES : *Après les grèves du 12 février*, 391.

GROUPÉ PARLEMENTAIRE DE LA LIGUE : Lettre de M. Chalaye, 254; — Activité, 350, 713, 738.

GROUPÉS ANTIFASCISTES : Voir COMITÉS ANTIFASCISTES.

GRUMBACH (S.), membre du Comité Central : *La résistance au fascisme*, 239; — Incident Challaye, 739.

GUEBVILLE (Section de) : 345, 420.

GUERNUT (Henri), vice-président de la Ligue : *L'affaire Adam à la Chambre*, 76; — Président de la Commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Stavisky, 110, (E. GARINO), 204; — *Les fusillés de Souain* (Notes de plaidoirie), 224; — *Réponse à M. Michel Alexandre*, 433.

GUERRE : *Contre le fascisme et la guerre*, par F. CHALLAYE, A. BERTHET, « LA LIBERTÉ », 32; — *Une lettre de Romain Rolland*, 82; — V. ARMEMENTS, DÉFENSE NATIONALE, DÉFENSE PASSIVE, RASSEMBLEMENT MONDIAL.

GUERRE (Crimes de) : *Exécutions, Révisions.*

GUERRE (Interventions) :

Brutalités : Schreck, 582.

Droits des fonctionnaires : *Après la grève du 12 février*, 391.

Droits des militaires : Prins (Jacques), 393; — Angers (Insuffisance de la nourriture des soldats), 582.

Exécutions sans jugement : Cathelin, 68, 687.

Justice militaire : Crémilleux, 21; — M... (Mme), 68; — Les fusillés de Souain sont réhabilités, 155; — Lévéque (Léon), 393; — Desrozier, 688.

Objection de conscience : Prêtre (Paul), 69; — Lagot, 157; — Ferjassé (Henri), 582.

Revisions : Souain (Fusillé de), 155; — Chemin et Fillet, 157.

Divers : Un intolérable abus, 468; — Officiers généraux en surnombre, 739; — Incidents de Mulhouse, 739.

GUERRY (Emile), membre du Comité Central : *Rectification de vote*, 515; — Lettre, 548.

GUEUTAL (Pierre), membre du Comité Central : *L'article 6*, 262.

GUICHARD (Circulaire) : 544.

GUILLOU : Radiation de la Légion d'honneur, 437.

H

HADAMARD (J.), membre du Comité Central : Don, 738.

HAUTE-SAONE (Fédération de) : 46.

HENDAIVE (Section de) : 420, 591.

HÉNIN-LIÉTARD (Incidents de) : *Un épisode de guerre civile*, 339.

HEROLD (A.-Ferdinand), vice-président de la Ligue : *Francis de Pressensé*, 52; — Lettre sur l'affaire Prince, 712.

HERRIOT (Edouard) : *L'incident de Lyon* (Résolutions du Congrès de Nancy), 366; — *La Section de Lyon et M. Herriot* (Documents), 371; — *Le Comité Central annule l'exclusion de M. Herriot*, 436; — Discussion au Comité Central, 437; — *Le cas de M. Edouard Herriot devant la Section lyonnaise et le Comité Central*, 483; — Exclusion (A propos de l'), 500; — Rectification de vote, 515; — Communiqué, 554; — *Correspondance* (L. Emery), 666; — *Aux ligueurs*, par Victor BASCH, 723; — Ordres du jour, 762; — V. ABATTOIRS (Affaire des), LYON (Section de).

HERSANT (Maurice), membre du Comité Central : Lettre sur l'affaire Laval, 713; — Activité de M. Hersant, 713.

HINDENBURG (Maréchal von) : *Le testament de Hindenburg, document providentiel*, 507.

HIRSON (Section de) : Tract de propagande, 283, 399.

HITLER : *Hitler et le Troisième Reich*, par Maurice MILHAUD, 313; — V. ALLEMAGNE.

HITLÉRISME : Voir HITLER, ALLEMAGNE.

HONGRIE : Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions).

HOSSEGOR : Voir SOORTS-HOSSEGOR-CAPBRETON (Section de).

HOUILLES (Section de) : Situation de la trésorerie, 281.

HUGON (Paul) : *Le problème des dettes interalliées*, 456. « HUMANITÉ » (L') : *A propos des poursuites contre l'Humanité*, 339.

HUMBERT (Jeanne) : Une défaite de la Justice, 579; — Lettre, 713.

I

IMPÔTS : *La Ligue et la justice fiscale*, par P. GATINE, 202.

INCOMPATIBILITÉS : 284; — *Résolutions du Congrès de Nancy* (Fédération des Contribuables et Croix de feu), 366.

INDÉS FRANÇAISES : Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), COLONIES (Interventions).

INDIGÈNES : Admission aux écoles de Casablanca, 20; — Voir COLONIES (Interventions), INDOCHINE.

INDOCHINE : *La grande pitié du peuple indochinois*, par Magdeleine PAZ, 187; — *Notes*, par Andréa VIOLLET, 107; — Nomination de M. Robin, 284; — *A propos de l'Indochine*, par le Dr. A. GAUDUCHEAU et Magde-

leine PAZ, 273; — Voir CAODAISME, COLONIES (Interventions).

INSTITUTEURS : Congrès de Nice, 713; — Voir ÉCOLES, EDUCATION NATIONALE (Interventions), ENSEIGNEMENT, etc.

INSTRUCTION PUBLIQUE : V. ÉCOLES, EDUCATION NATIONALE (Interventions), ENSEIGNEMENT, LAÏCITÉ.

INTÉRIEUR (Interventions).

Algérie : Emploi de prisonniers, main-d'œuvre française, 393.

Brutalités politiques : Marie (André), 394; — Avinin, 582; — Interventions sans réponse, 790.

Droits des minorités : *Le massacre de Constantine*, 578.

Étrangers : Réfugiés (Facilités de parcours), 394;

— Contre les réfoulements en masse, 685; —

Pour les réfugiés d'Espagne, 687, 718; — Le statut des étrangers, 703; — Refoulements en masse, 762.

Fascisme : Les brutalités des Camelots du roy, 156.

Laïcité : Condé-sur-Noireau (Reconstruction de l'église), 394.

Passports : Femmes mariées, 688.

Divers : La durée du mandat des conseillers municipaux, 687; — B..., 790.

INTERROGATOIRES : Abus policiers, 790.

INTERVENTIONS DE LA LIGUE : Voir COMMUNIQUÉS (Nos), ORDRES DU JOUR (Nos), INTERVENTIONS DIVERSES, et aux différents départements ministériels : AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), AGRICULTURE (Interventions), etc.

INTERVENTIONS DIVERSES :

États-Unis : Mooney et Billings, 790.

Divers : Bavar, Lédra, Bannwarth, 21; — Salles, 69; — Darrimajou (German), 69; — Fischer et Schonhof, 580; — Seitz, 580; — Procès de Bollowplatz, 581; — Le statut des étrangers, 789; — Voir COMMUNIQUÉS (Nos), ORDRES DU JOUR (Nos); — Interventions sans réponse, 790.

ISIGNY-SUR-MER (Section de) : 591.

ISRAÉLITES : Réfugiés en France, 65; — Voir ANTISEMITISME, JUIFS.

ITALIE : *Régénération ou faillite*, par Luigi CAMPOLONGHI, 297; — *La liberté individuelle en Italie fasciste*, 326; — *Moralité fasciste*, 315; — V. FASCISME, LIGUE ITALIENNE.

IVRY (Section de) : 92.

IWUV : Voir CAMBRAI-IWUV (Section de).

IZOUARD (F.) : *L'affaire Prince. Après le rapport Guillaume*, 595.

J

J... : Mesure de grâce, 688.

JALONS (Section de) : 92.

JAPON : *Les événements d'Extrême-Orient*, 613.

JARGEAU (Section de) : 399.

JARNAC (Section de) : 420.

JAURES (Jean) : *Extrait du discours aux obsèques de Francis de Pressensé*, 64.

JEUNES : *Le problème des Jeunes*, par Roger PICARD, 205.

JEUNESSES PATRIOTES : Voir SIX FÉVRIER.

JIMENEZ DE ASAÚA : 738.

JOINVILLE : Justice de Paix, 395.

JOURNAL HEBDOMADAIRE : Vœu de la Section de Villeurbanne, 544.

JUIFS : Le massacre de Constantine, 577, 578; — La situation à Constantine, 762; — V. ANTISEMITISME, ISRAÉLITES.

JURA (Fédération du) : 815.

JURISTE (Un) : *La vérité sur la Justice*, 29.

JUSTICE : *La police de l'audience*, par J. MICHEL-LÉVY, 10; — *La vérité sur la Justice*, par UN JURISTE, 29; — *La Ligue et la Justice fiscale*, par P. GATINE, 202; —

Contre les lenteurs de la Justice, 543, 700; — V. EXÉCUTIONS SOMMAIRES, JUSTICE MILITAIRE, JUSTICE (Interventions), JUSTICE (Ministère).

JUSTICE (Interventions) :

Assistance judiciaire : Poncelet, 157.

Condamnés de droit commun : Gayral, 19.

Droits des justiciables : Fabre (Marius), 394; — L'égalité devant la justice, 580.
Grâces : A..., 688; — J..., 688; — Magnau, 688; — Marx, 688.
Liberté individuelle : Douchan Narandgitch, 581, 689; — Affaire Stavisky, 825.
Liberté d'opinion : Lagomassini, dit Eugène Lagot, 392; — Une victoire du bon sens (René Gérin), 579; — Une défaite de la Justice (Jeanne Humbert), 579.
Naturalisations : *La naturalisations des étrangers*, 498.
Objection de conscience : Leretour, 689.
Police : Les brutalités de la Police, 468; — Interrogatoires de police, 709.
Régime politique : Leretour, 156.
Revisions : Lambert, 69, 701; — Fusillés de Souain, 155; — P..., 395; — Pour la révision du Procès Seznec, 686.
Divers : A..., L..., 21; — Joinville (Justice de Paix), 395; — *L'affaire Prince*, 612, 686; — Frogé, 784, 789; — Carbon, 701; — Compagnie foncière (Poursuites contre la), 701.
JUSTICE (Ministère de la) : Démarches, 254.
JUSTICE MILITAIRE : V. CONSEILS DE GUERRE, GUERRE (Interventions), REVISIONS.
JUSTICIALES (Droit des) : Voir JUSTICE (Interventions).
JUVISY (Section de) : 420.

K

KAHN (Emile), Secrétaire général de la Ligue : *Rapport moral*, 267; — *Lettre à M. Albert Séro*!, 404; — *Qui veut la communauté d'action antifasciste*, 410; — *Réponse à M. Michel Alexandre*, 424; — *Propagez le programme de Nancy*, 610; — *La Commission Bonnevay et les résolutions de la Ligue*, 656.

L

L... : Ligueur exclus, 65.
L.A.U.R.S. : Meeting de Bullier, 66; — Conférence de M. Marquet, 66; — Plainte de la Fédération de la Seine, 67; — Congrès franco-allemand, 67; — Subvention à l'Université républicaine, 229; — Congrès, 284; — Meeting de Bordeaux, 544; — Correspondance (A. TEXIER, J. MARTIN), 606.
LA BALME-LES-GROTTES (Section de) : 420.
LA BASTIDE-ROUAIROUX (Section de) : 399.
LABROUSSE (Proposition de loi) : 762.
LA CHATRE (Section de) : Conférence de M. Challaye, 66.
LA COURNEUVE (Section de) : 92.
LA COURONNE (Section de) : 501.
LA CROIX-SAINT-OUEN (Section de) : 399.
LAGOMASSI, dit Eugène Lagot, 157, 392.
LAGOT (Eugène) : 157, 392.
LAICITÉ : Voir CLÉRICALISME, INTÉRIEUR (Interventions), EDUCATION NATIONALE (Interventions).
LAMARCHE (Section de) : 72.
LAMBERT : Revision, 69, 791.
LA MOIHE-BEUVRON (Section de) : 501.
LANGEVIN (Paul), vice-président de la Ligue : *Aux travailleurs, Un appel contre le fascisme*, 244; — *Les prétentions sociales du fascisme*, 434.
LAON (Section de) : 591.
LA PALUD (Section de) : 92.
LA ROCHE-VINEUSE (Section de) : 599.
LA ROCHE-SUR-YON (Section de) : 421.
LA ROCHELLE (Section de) : 92.
LA SOUTERRAINE (Section de) : 422.
LAVAL (Affaire) : Lettre de M. Maurice Hersant, 713.
LE CATEAU (Section de) : 501.
LECHAT : V. SOUAIN (Fusillés de).
LE CORRE : 729.
LEDRAS : 21.
LEFOUON : V. SOUAIN (Fusillés de).
LE GAC (Mme) : 395.
LEGION D'HONNEUR : Objecteurs de conscience, 347; — Guillou et Gérin (Radiation), 437.

LEGRAND-FALCO (Mme) : *La prostitution au Maroc*, 403; — *Mariage et prostitution*, 717.
LE MAUX 391.
LE PLANT-TREMBLAY (Section de) : 47.
LERETOUR : 157, 254, 689.
LEVÉQUE (Léon) : 393.
LEVROUX (Section de) : 501.
« LIBERTA » (LA) : Contre le fascisme et la guerre, 33, 37.
LIBERTÉ INDIVIDUELLE : *La liberté individuelle en Italie fasciste*, par Maurice ROLLAND, 326; — *Résolution du Congrès de Nancy*, 362; — *Une atteinte à la liberté individuelle*, 685; — V. BONNY, DÉTENTION PRÉVENTIVE, JUSTICE (Interventions), FASCISME.
LIBERTÉ DES MANIFESTATIONS : Ordres du jour des Fédérations du Sud-Est, 607; — Voir MANIFESTATIONS.
LIBERTÉ D'OPINION : V. FONCTIONNAIRES, JUSTICE (Interventions), OBJECTION DE CONSCIENCE, P. T. T. (Interventions).
LIBERTÉ DE LA PRESSE : *A propos des poursuites contre l'Humanité*, 339.
LIGNY-LE-CHATEL (Section de) : 502.
LIQUE D'ACTION UNIVERSITAIRE : Voir L.A.U.R.S.
LIQUE ALLEMANDE : Voir LIQUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME.
LIQUE BULGARE : Voir LIQUE INTERNATIONALE.
LIQUE ESPAGNOLE : Voir LIQUE INTERNATIONALE.
LIQUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME : *A propos d'un manifeste*, 13; — *Situation financière*, 65; — *Don à l'« Entr'aide européenne*», 66; — *Rapport moral*, par Emile KAHN, 267; — *L'activité juridique de la Ligue*, 270; — *Aux ligueurs*, par Victor BASCH, 723; — *Invitations à des déléguations collectives*, 284; — *Ludovic Trarieux et la Ligue* (Victor BASCH), 327; — *La situation de la Ligue : Effectif de la Ligue de 1922 à 1933*, 337; — *La Ligue en 1933 et 1934*, 339; — *Aux Ligueurs*, par Victor BASCH, 355; — *Réponse au Président Victor Basch*, par Michel ALEXANDRE, 429; — *Réponse à M. Michel Alexandre*, par Victor BASCH, Henri GUERNUT, Georges GOMBAULT, Emile KAHN, 433-434; — *Appel aux ligueurs*, 549; — *Organisation d'un mouvement politique*, 549; — *La Ligue pendant les vacances*, 715; — *La Ligue et les Groupements antifascistes*, 742, 762; — *Ligueurs (Création d'un diplôme d'honneur)*, 762; — *La Ligue et les Comités antifascistes*, 783; — Voir ANNUAIRE OFFICIEL, BUREAU DU COMITÉ, CAHIERS, CAMPAGNES, CE QU'ON DIT DE NOUS, CIRCULAIRES, COMITÉ CENTRAL, COMMUNIQUES, CONGRÈS, CORRESPONDANCE, COTISATIONS, DOCUMENTATION (Service de), FÉDÉRATIONS, FRAIS, GROUPE PARLEMENTAIRE, ENQUÊTES, INCOMPATIBILITÉS, L. A. U. R. S., MANIFESTATIONS, MANIFESTES, MEETINGS, NÉCROLOGIE, ORDRES DU JOUR, PROPAGANDE, QUESTIONS DU MOIS, RAPPORT MORAL, RÉPONSES A QUELQUES QUESTIONS, SERVICE JURIDIQUE, SITUATION MENSUELLE, STATUTS, SUBVENTIONS, TRÉSORERIE GÉNÉRALE.
LIQUE FRANÇAISE CONTRE L'IMPÉRIALISME ET L'OPPRESSION COLONIALE : Déficit, 762.
LIQUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME :
Ligue allemande (Section de Paris) : *Le suicide d'Eric Muhsam*, 499; — *Oscar Cohn*, (H. v. G.), 744.
Ligue bulgare : Lettre de M. Ganeff, 713.
Ligue espagnole : Réorganisation, 738.
Ligue française : Voir LIQUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME.
Ligue italienne : Main-d'œuvre étrangère, 68; — Commémoration de Matteotti, 503; — V. CAMPO-LONGHI (Luigi).
LIQUE ITALIENNE : Voir LIQUE INTERNATIONALE, AMBRIS (Alceste de).
LIQUE DES MÈRES ET DES ÉDUCATRICES POUR LA PAIX : Tract, 281.
LIQUE DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE : Dissolution, 762.
LIQUE DE SALUT PUBLIC : 281.
LIQUEURS : *Création d'un diplôme d'honneur*, 762; — Voir LIQUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME; — *Appel aux Ligueurs*, voir BASCH (Victor).
LIQUIDATION JUDICIAIRE : Privation des droits politiques, 344.

LIVRE : V. MAISON COOPÉRATIVE.

LIVRES REÇUS : 94, 423, 592.

LO DJENO : 688.

LOI du 7 février 1933 : Affaire Stavisky, 825.

LORIENT : Manifestations, 549.

LOT-ET-GARONNE (Fédération de) : 92.

LOUHANS (Section de) : 92.

LUSSAC-LES-CHATEAUX (Section de) : 399.

LYON : Travailleurs municipaux, 220; — *L'incident de Lyon* (Résolutions du Congrès de Nancy), 366; — *La Section de Lyon et M. Herriot* (Documents), 371; — *Résolution sur l'affaire des Abattoirs*, 465; — *Le cas de M. Edouard Herriot devant la Section lyonnaise et le Comité Central*, 483; — Affaire des Abattoirs, 548.LYON (Section de) : *La Section de Lyon et M. Herriot* (Documents), 371; — Voir LYON.**M**

M... (Mme) : Révision, 68.

MACON (Section de) : 592.

MAGNAN : 688.

MAIN-D'ŒUVRE : Lettre de la Ligue italienne, 68; — Visite au Ministère du Travail, 68; — Emploi de prisonniers en Algérie, 393.

MAISON COOPÉRATIVE DU LIVRE : 65.

MANDATS ÉLECTIFS : V. Conseillers municipaux.

MANDCHOURIE : *Les événements d'Extrême-Orient*, 613.

MALO-LES-BAINS (Section de) : 826.

MANIFESTATIONS : Manifestation de Luna-Park, 66; — Manifestations de défense républicaine, 255; — Pour la liberté des manifestations, 667; — Manifestations dans le Pas-de-Calais, 761; — Voir FASCISME, SIX FÉVRIER.

MANIFESTES : *A propos d'un manifeste*, 13, 40; — A propos du Manifeste, 255.

MARGIGNY (Section de) : 399.

MARIAGE : *Mariage et prostitution* (Mme LEGRAND-FALCO), 717.

MARIE (André) : 394.

MARIE (André-René) : 614.

MARIE (Gustave) : 762.

MARIGNAC (Section de) : 592.

MARINE (Interventions) :

Droits des marins : Marie (André-René), 614.

MARINS : Droits des marins, voir MARINE (Interventions).

MAROC : *La famine au Maroc*, 215; — Opérations militaires, 220, 254; — *La prostitution au Maroc*, par M. LEGRAND-FALCO, 403; — Famine, 545; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions), AFRIQUE DU NORD.

MARQUET (M.) : Conférence, 66.

MARSEILLE (Attentat de) : *Après l'attentat*, 684; — Pas de représailles injustes, 684; — *La complicité du fascisme dans l'attentat de Marseille*, 684.

MARSEILLE : Conférence interfédérale, 67.

MARTIN (J.) : Lettre, 606.

MARX : 688.

MATHE : Les sanctions contre M. Mathé, 469; — Réponse de M. Mallarmé, 714.

MATTEOTTI (Commémoration de) : 503.

MAUDET (André) : *Chemin et Pillet*, 222.

MAUPAS : V. SOUAIN (Fusillés de).

MAUZÉ (Section de) : 592.

MAYOUX (Jehan) : 21.

MEAUX (Section de) : 47.

MEETINGS : Meetings de Bulier, 66, de Bordeaux, 544. — Voir CONFERENCES.

MEMORIAL BIBLIOGRAPHIQUE : 23, 72, 231, 328, 375, 422, 447, 471, 503, 592, 616, 719, 768, 791, 816.

METZ (Section de) : 420.

MEUDON (Section de) : 23, 47, 420.

MEULAN-LES-MUREAUX (Section de) : 72, 92.

MÉZÉRES (Section de) : 93.

MÉZIÈRES (Section de) : 420.

MICHEL-LÉVY (Jean) : *La police de l'audience*, 10.MICHON (Georges), membre du Comité Central : *Les puissances d'argent et l'émeute du 6 Février*, 400.MILHAUD (Maurice), membre du Comité Central : *Le problème de l'Etat démocratique* : I. *Adaptation ou*

faillite ?

, 3; — *Hiller et le Troisième Reich*, 313; — *Le plan de redressement économique aux Etats-Unis*, 383; — *Réforme de l'Etat et Démocratie économique*, 676.

MILITAIRES : Ligueurs, 437; — Droits des militaires, voir GUERRE (Interventions); — Voir OFFICIERS.

MINORITÉS : Droits des minorités, voir INTÉRIEUR (Interventions), PRÉSIDENCE DU CONSEIL (Interventions).

MIRKINE-GUETZÉVITCH (Boris), secrétaire général de l'Institut international de Droit public : *La réforme constitutionnelle*, 7.MODIGLIANI : *Le corporatisme fasciste*, 303.MONTAGNON (Barthélemy) : *Les rapports franco-allemands*, 802.

MONTBRON (Section de) : 242.

MONTCHANIN (Section de) : 23.

MONTGERON (Section de) : 47.

MOENEY : 790.

MORALITÉ PUBLIQUE : *Résolution du Congrès de Nancy*, 362.MORAN (Denise) : *En Afrique équatoriale*, 368.

MORBIHAN (Fédération du) : 815.

MOREL (Paul) : *Nécrologie* (ROGER PICARD), 23.

MOSELLE (Fédération de la) : 308, 815.

MOSSÉ (Dr. P.) : *L'affaire Prince. A propos de l'expertise médicale*, 601.

MOULINS (Section de) : 421.

MOUTET (Marius), membre du Comité Central : *La question des étrangers devant la Chambre*, 771.

MULHOUSE : Un intolérable abus, 468, 739.

MUSHAM (Eric) : 499; — *Le martyre d'Eric Musham*, par S. C., 508; — 548.**N**

NARANDGITCH (Douchan) : 581, 689.

NATURALISATION : 341; — Voir JUSTICE (Interventions).

NAVIGATION : Heures de travail, 21.

NÉCROLOGIE : Paul Morel (Roger PICARD), 23; — Oscar Cohn, (H. v. G.), 744; — Voir AMBRIS (Alceste de).

NEUFMARCHÉ (Section de) : 421.

NEUVILLE-MAISONS (Section de) : 421.

NEUVILLE-SUR-SAÔNE (Section de) : 421.

NIORT (Section de) : Comités de vigilance, 284.

NORD (Chemins de fer du) : Réclamations des voyageurs, 689.

NORD (Département du) : Congrès interfédéral, 546.

O

OBJECTEURS DE CONSCIENCE : Voir LIGUE DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE, OBJECTION DE CONSCIENCE.

OBJECTION DE CONSCIENCE : Discussion au Comité Central, 14; — Lyon (Travailleurs municipaux), 220; — Légion d'Honneur (Radiation des objecteurs), 347; — Voir GUERRE (Interventions), JUSTICE (Interventions), LIGUE DES OBJECTEURS, SERVICE CIVIL, ABATOIRS DE LYON (Affaire des).

OTTEVILLE (Section de) : 47.

OFFICIERS : Officiers de réserve (Appel), 607; — Officiers généraux, voir GÉNÉRAUX.

OISE (Fédération de l') : 815.

OMAR BEN SAID : 302.

ORAN (Section de) : 399.

ORDRES DU JOUR (NOS) : *A propos d'un manifeste*, 13; — *L'affaire Stavisky*, 13; — *L'affaire Stavisky*, 27;— *Contre le fascisme. Pour la proibilité et la liberté*, 75; — *L'affaire Stavisky*, 83; — Qui est responsable de la tuerie ?, 154; — *A propos d'un ordre du jour* (8 février), 154; — *Contre le fascisme en Autriche*, 155; — *Le cas de Thaelmann*, 215; — *A propos des perquisitions*, 215; — *La famine au Maroc*, 215; — *Contre les décrets-lois (8 mai)*, 233; — *Pour le désarmement*, 339; — *Le Comité Central annule l'exclusion de M. Herriot*, 436; — *L'affaire Chapelin*, 455; — *Aux Sections et Fédérations*, 466; — *Sur l'affaire des Abattoirs*, 466; — *Lettre au Président de la Commission d'enquête sur les affaires Stavisky*, 467; — *L'offensive autoritaire et la doctrine républicaine*, 608.

609; — *L'affaire Prince*, 612; — *La Russie et la Pologne devant la S.D.N.*, 612; — *Contre le fascisme en Tunisie*, 613; — *Les événements d'Extrême-Orient*, 613; — *Le discours de M. Doumergue*, 683; — *Pour garantir la paix*, 684; — *L'attentat de Marseille*, 684; — *Sept condamnés à mort en Bulgarie*, 691; — *La situation internationale*, 711; — *Contre les déclarations de M. Doumergue*, 712; — *Avant le référendum sarrois*, 718; — *La Ligue et les Comités d'action anti-fasciste*, 783; — *Les exécutions sommaires en Russie*, 788.

ORLÉANS (Section d') : 421; — *Absence de délégué*, 549. ORSAY (Section d') : 47, 421. OSSIETZKY (Karl von) : *Huit mois avec Ossietzky*, 454. OUZOUE-SUR-LOIRE (Section de) : 399.

P

P..., *revision* : 395.

P. T. T. (Interventions).

Droits des fonctionnaires : *Les sanctions contre M. Mathé*, 469, 714.

Liberté d'opinion : *Pour la liberté d'opinion*, 729.

PACY-SUR-EURE (Section de) : *Félicitations à M. Victor Basch*, 544.

PAIX : *Congrès international pour la défense de la Paix*, 229; — *Palais international de la Paix*, 229; — *Pour garantir la Paix*, 684; — *La situation internationale*, 711, 785; — *Pour ou contre un rassemblement*, par Victor Basch, 810; — *La situation internationale devant la Chambre*, 796; — v. *COMBATTANTS DE LA PAIX, DÉSARMEMENT, PAIX PAR LE DROIT*.

« PAIX PAR LE DROIT » (Association) : *Invitation*, 66.

PAIX-SEAILLES : *Difamations envers sa mémoire*, 84.

PARAY-LE-MONIAL (Section de) : 93.

PARIS (Sections de) :

1^{er} arrondissement : 47.

2^e arrondissement : 826.

IX^e arrondissement : *Vœux*, 761, 826.

XII^e arrondissement : 421.

XIII^e arrondissement : *Cercle des présidents de Section*, 66; — *Comités de vigilance*, 284.

XVII^e arrondissement : 47.

XVIII^e arrondissement : *Résolutions* 284, 544, 549. *XVIII^e arrondissement (Grandes-Carrières)* : 399, 421, 502; — *Ordre du jour*, 66.

XIX^e arrondissement : 23.

XIX^e arrondissement (Amérique) : 592.

XIX^e arrondissement (Combat Villette - Pont-de-Flandre) : 502, 826.

XX^e arrondissement : 93.

PARLEMENTAIRES (Contrôle des) : *Proposition de M. Maurice Viollette*, 282, 343; — *Envoy du numéro sur le 6 Février*, 350.

PARTIS (Rassemblement des) : voir DÉMOCRATIE.

PASSEPORTS : Voir INTÉRIEUR (Interventions).

PAU : *Attitude du commandant de gendarmerie*, 347.

PAVILLONS-SOUS-BOIS (Section de) : 421.

PAZ (Magdeleine) : *La grande pitié du peuple indochinois*, 187; — *A propos de l'Indochine*, 373.

PAZ (Maurice) : *Le 6 Février (Après l'enquête)*. *Rapport général*, 621.

PENSIONS (Interventions) :

Droits des retraités : *Bardi de Fourtou*, 614.

Victimes des conseils de guerre : *Chemin et Pillet*, 791.

Divers : *Le Gac*, 395.

PÉRIGUEUX (Section de) : 592.

PERQUISITIONS : *« propos de perquisitions*, 215.

PÉTAIN (Maréchal) : *Lettres*, 730.

PEZET (Ernest) : *La question des étrangers devant la Chambre*, 773.

PHILIP (André), membre du Comité Central : *Lettre sur le Service civil*, 254.

PICARD (Roger), vice-président de la Ligue : *Paul Morel (Nécrologie)*, 23; — *Le problème des jeunes*, 205; — *L'illusion du remède fasciste*, 291; — *Le problème des dettes interalliées*, 456; — *Lettre sur le discours de M. Doumergue*, 712.

PICQUIGNY (Section de) : 93.

PILLET : 157; — *Chemin et Pillet*, par André MAUDET, 222; — *Lettre de l'U.N.C.*, 342; — *Satisfaction*, 791.

PINCEMAILLE : 395.

PLATON (Docteur) : *Nouvelle démarche de la Ligue*, 66. POLICE : *La police de l'audience*, par Jean MICHEL LÉVY, 10; — *Incursion de la police britannique en territoire français*, 19; — *La collusion entre la police et l'Action française*, 444; — *Circulaire Guichard*, 544; — *Brutalités policières*, voir INTÉRIEUR (Interventions). JUSTICE (Interventions).

POLITIQUE (Mouvement) : *Organisation d'un mouvement politique à travers le pays*, 549.

POLOGNE : *Audience de l'Amiral*, 66; — *Conférence*, 500; — *La Russie et la Pologne devant la S.D.N.*, 612; — *Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES* (Interventions).

PONCELET : 157.

PONT-DE-BUIS (Section de) : 421.

PONT-RÉMY (Section de) : 421.

PONTIVY (Section de) : 421.

PORNICHET (Section de) : 93.

PORT-D'ENVAUX (Section de) : 47.

POSTES (Ministère des) : *Voir P. T. T.*

PRAHECO (Section de) : 93.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL (Interventions) :

Droits des fonctionnaires : *Après les grèves du 12 février*, 391; — *La condamnation de M. Verdier*, 470, 503.

Droits des minorités : *Le massacre de Constantine*, 579.

Divers : B. I. T. (Ratification des conventions), 396; — *Les décrets d'économie et l'enseignement public*, 413; — *Pour la dissolution des groupements armés*, 789.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE (Interventions) :

Grâces : *Omar ben Said*, 392.

PRESSE (Liberté de la) : V. LIBERTÉ.

PRESSE, (France) : *Commémoration du 20^e anniversaire de la mort de l'ancien de Presse*, 39, 67; — *Aux lieux de la Seine*, 39; — *Francis de Presse*, 1853-1914. *L'homme et son œuvre*, 51; — *Comémoration*, 252.

PRÉTRE (Paul) : 69.

PRINCE (Affaire) : 546, 548; — *Tristes mœurs* (Emile BURE), 601; — *Ordre du jour*, 612; — *Interventions*, 612, 686; — *Lettre de M. A.-F. Hérold*, 713; — *L'énigme Prince*, 731.

PRINS (Jacques) : 393.

PRISONNIERS POLITIQUES : V. ESPAGNE.

PROPAGANDE : *Délégués régionaux*, 347; — *Aux Sections et Fédérations*, 466; — *Propagande le programme de Nancy* (Victor BASCH, Emile KAHN), 610; — *Propagande* (Marcel Ricard), 611.

PROSCRITS : V. RÉFUGIÉS POLITIQUES, AMBRIS (Alceste de), ALLEMANDS, ITALIENS, etc.

PROSTITUTION : *Meeting de l'Union temporaire*, 67; — *La prostitution au Maroc*, par M. LEGRAND-FALCO, 403; — *Un défenseur de la prostitution*, 515; — *Mariage et prostitution* (Mme LEGRAND-FALCO), 717.

PROUST (Louis) : *Demande d'intervention*, 341.

PRUDHOMMEAUX (J.), membre du Comité Central : *Plainte*, 66.

PUTEUX (Section de) : *Ligue de Salut public*, 281.

Q

QUESTIONS DU MOIS : 67, 281; — *Le problème des Jeunes*, par Roger Picard, 205, 482; — *Question de décembre* : *Faut-il renoncer aux « Questions du mois ? »*, 689.

R

R... (Affaire) : 548.

RADIO-DIFFUSION : *Pour la liberté d'opinion* (Emery), 783, 789.

RAKOSI : 579.

RALAIMONGO : 345.

RAMBOUILLET (Section de) : 93.

RAPPORTS FINANCIERS : *Rapport financier*, par César CHABRUN, 331; — *Rapport de la Commission de*

contrôle, par Georges ETIENNE, 334; — Approbation, 366.

RAPPORT MORAL : *A propos du Rapport moral*, 261; — *Rapport moral*, par Émile KAHN, 267; — *L'activité juridique de la Ligue en 1933-1934*, 270; — Approbation, 366.

RASSEMBLEMENT DES PARTIS : Voir DÉMOCRATIE.

RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL SPORTIF CONTRE LA GUERRE ET LE FASCISME : 544.

RÉFORME FISCALE : V. IMPOTS.

REFOULEMENTS : Voir ÉTRANGERS.

REFUGIÉS POLITIQUES : Réfugiés allemands, 65, 66, 254; — Facilités de parcours, 394; — *Après l'attentat de Marseille*, 684; — Pour les réfugiés d'Espagne, 687; — Réfugiés allemands (Secours), 739; — *La grande pitié des émigrés et des proscrits*, par Luigi CAMPO-LONGHI, 745; — Yougoslaves détenus, 762; — *La question des étrangers devant la Chambre* (Séances des 30 novembre et 1^{er} décembre 1934), 771; — V. ALLEMANDS, AMBRIS (de), AUTRICHIENS, ITALIENS, ETC.

RÉGIME POLITIQUE : Voir JUSTICE (Interventions).

RÉGNIER (Marcel) : *La question des étrangers devant la Chambre*, 775.

REIMS (Section de) : 93.

RETRAITÉS : Voir PENSIONS (Interventions).

REVISONS : V. ADAM (Affaire), Souain (Fusillés de); — *La cour spéciale de justice militaire*, par Pierre ALEXANDRE, 216; — Voir GUERRE (Interventions), JUSTICE (Interventions).

ROANNE (Section de) : 93.

ROBIN (M.), gouverneur de l'Indochine : Nomination, 284.

RODEZ (Section de) : 93.

ROLLAND (Maurice) : *La liberté individuelle en Italie fasciste*, 326.

ROLLAND (Romain) : *Une lettre de Romain ROLLAND*, 82.

ROMILLY (Section de) : 592.

ROOSEVELT (Président) : *L'expérience Roosevelt. M. Roosevelt avant la présidence*, par François CRUCY, 379; — *Le plan de redressement économique aux Etats-Unis*, par Maurice MILHAUD, 383; — *La révolution Roosevelt*, par Georges BORIS, 461; — Article, 544.

ROUEN (Section de) : 421.

ROUFFIAC (Section de) : 592.

ROUILLAC (Section de) : 399.

ROUSSILLON (Section de) : 421.

RUCART (Marc), membre du Comité Central : *Le rapport général sur les événements du 6 Février*, 754.

RUEGG : 67, 85.

RUFILANCHAS : 738.

RUSIE : *La Russie et la Pologne devant la S.D.N.*, 612; — *Les événements d'Extrême-Orient*, 613; — *Les exécutions sommaires en Russie*, 788.

S

S... (Affaire) : 548.

SAINT-CLOUD (Section de) : Motion, 738.

SAINT-ELOY-LES-MINES (Section de) : Exemple à suivre, 576.

SAINT-ETIENNE : Les brutalités de la police, 468.

SAINT-GERMAIN-LAVAL (Section de) : 93.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY (Section de) : 421.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Section de) : 47.

SAINT-NAZAIRE : Voir DOUANIERS.

SAINT-PAUL-LES-DAX (Section de) : 421.

SAINT-SEVER (Section de) : Sections de choc antifascistes (Organisation de), 548.

SAINTES (Section de) : 421.

SALLAZ (E.-J.) : *Le contrôle des Sociétés anonymes*, 405.

SALLES : 66.

SAMOËNS (Section de) : 421.

SAONE (Haute) : Voir HAUTE-SAONE.

SARRE : *Avant le plébiscite sarrois*, 718, 786; — *Le plébiscite de la Sarre*, 730; — *La Sarre*, discours de M. Henry FONTANIER, 795; — *La Sarre avant le plébiscite*, par M. VICHNIAC, 819.

SARRE (Fédération de la) : 590.

SARREBOURG (Section de) : 399.

SAVOIE (Fédération de la) : 815.

SCHREECK (Lieutenant) : 582.

SCHONHOF (Docteur) : 581.

SECOURS ROUGE INTERNATIONAL : Souscription, 68; — Invitation, 713.

SECTIONS : Vœux divers, voir SECTIONS ET FÉDÉRATIONS; — Houilles (Situation de la trésorerie), 281; — Contribution des Sections, 500; — Note importante, 712; — Circulaire, 738; — Adhésion aux différents groupements, 738, 742; Voir SECTIONS (A nos), TA-BLEAU D'HONNEUR, SECTIONS ET FÉDÉRATIONS.

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS : 22, 46, 71, 90, 396, 417, 445, 585, 661, 814; — *Le coup de main fasciste et la riposte républicaine* (Manifestations et vœux), 130-144.

SECTIONS (A nos) : Rappel important, 13; — Appel pressant, 19; — *Aux ligueurs de la Seine*, 39; — Congrès de 1934, 83; — Avis important, 374; — *Méfiez-vous des aigrefins*, 460; — *Vacances dans l'esprit de la Ligue*, 460; — *Aux Sections et Fédérations*, 466.

Service juridique : 45, 70, 94, 157, 207, 351, 415, 444, 533, 615, 660, 718, 813.

Tréso : 45, 70, 230, 415, 444, 584.

SEGER (Gerhart) : *Oranienbourg*, 452.

SÉGUR-LAMOIGNON (Guillaume de) : 580.

SEIGNOBOS (Charles), membre du Comité Central : Election à l'honorariat, 367.

SEINE (Fédération de la) : Aux ligueurs de la Seine, 39; — Plainte contre la L.A.U.R.S., 67; — Appel pour la défense des libertés menacées, 283; — Ordre du jour, 713; — 46, 92, 590.

SEITZ : 580.

SÉROL (Albert) : *Lettres à M. Albert Sérol* (Emile KAHN), 404; — Réponse de M. A. Sérol, 546.

SERQUEUX-FORGES (Section de) : 422.

SERVICE CIVIL : Lettre de M. Philip, 254; — V. OBJECTION DE CONSCIENCE.

SERVICE JURIDIQUE DE LA LIGUE : L'activité juridique de la Ligue en 1933-1934, 270; — Voir SECTIONS (A nos).

SERVICE MILITAIRE : V. OBJECTION DE CONSCIENCE.

SEVERIN : Buste, 345.

SEVRES (Section de) : 72.

SEZNEC (Affaire) : 350, 500, 686.

SIDI-BEL-ABBÈS (Section de) : 284.

SISTERON (Section de) : 422.

SITUATION MENSUELLE : 68, 94, 327, 415, 447, 499, 585, 614, 788.

SIX FÉVRIER (Événements du) : *Le 6 Février* (Après l'enquête), par Victor BASCH, Maurice PAZ, Emile KAHN, *Rapport et conclusions de la Commission spéciale de la Ligue des Droits de l'Homme*, 619; — *Le rapport général sur les événements du 6 Février* par Marc RUCART, 754; — V. CORRESPONDANCE, FASCISME.

SOCIÉTÉ DES NATIONS : *Vieilleries nationalistes* (P. NIÉNOT), 78; — *La Russie et la Pologne devant la S. D. N.*, 612.

SOCIÉTÉS ANONYMES : *Le contrôle des Sociétés anonymes*, par E.-J. SALLAZ, 405.

SOLIDARITÉ FRANÇAISE : Voir SIX FÉVRIER.

SOORTS-HOSSEGOR-CAPBRETON (Section de) : 422.

SOUAIN (Fusillés de) : *Les fusillés de Souain sont réhabilités*, 155; — *Les fusillés de Souain* : I. *Notes de plaidoirie*, par Henri GUERNUT, 224; — II. *Arrêt de la Cour spéciale* (3 mars 1934), 226; — *Après la réhabilitation* (E. A. ERNOULT), 248.

SUBSCRIPTIONS :
Pour les victimes de Hitler, 158.
Pour la propagande républicaine, 443.
Pour les victimes de l'injustice, 443.

SOUVIGNY (Section de) : Réunion, 344.

STATISTIQUES : *La situation de la Ligue : Effectif de la Ligue de 1932 à 1933*, 357; — *Les Cahiers en 1934*, 338; — *La Ligue en 1933 et 1934*, 339.

STATUTS : *L'article 6*, rapport de Pierre GUEUTAL, 262; — *L'article 6*, par J. YZOMBARD, 340; — Application de l'art. 28, 347; — *Modifications de l'art. 6* (Résolutions du Congrès de Nancy), 366.

STAVISKI : V. STAVISKY.

STAVISKY (Serge) : *L'affaire Stavisky* (5 janvier), 13; — *La vérité sur la Justice*, par UN JURISTE, 27; — 66; — *L'affaire Stavisky* (18 janvier), 27; — Discussion au Comité Central, 85; — *L'affaire Stavisky* (1^{er} fé-

vrier), 83; — Comité Central, 249; — Affaire Stavisky, 281; — Pour la moralité publique (Résolution du Congrès de Nancy), 302; — Pour les inculpés, 825; — Voir COMMISSION PARLEMENTAIRE D'ENQUÊTE. STECKLIN (Paul de) : *A propos d'une nouvelle Constitution*, 680. STRASBOURG (Section de) : Proposition d'affiche, 549. SUBVENTIONS : 283. SUFFRAGE FAMILIAL : 350. SURVEILLANCE FORCÉE (Mise en) : Voir COLONIES (Interventions). SYRIE : Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions).

T

T. S. F. : Voir RADIO-DIFFUSION. TABLEAU D'HONNEUR : Versement de cotisations, 414, 443; — Prêts, 414. TCHÉCOSLOVAQUIE : *Problèmes actuels de Tchécoslovaquie et d'Autriche*, par Victor BASCH, 211; — Voyage de Victor Basch, 287. TEXIER (André), membre du Comité Central : *Lettre, 606; — Discours prononcé aux obsèques de M. de Ambris*, 809. THAELMANN : *Le cas de Thaelmann*, 215; — Résolution du Congrès de Nancy, 302. THIVET (Horace) : *Un nouvel exploit des Jeunesses fascistes*, 12. THOMAS : *Une réforme qui s'impose*, 687. THOUARS (Section de) : 422. TOULOUSE (Section de) : Manifestations, 549. TOURS (Section de) : 93. TRACTS DIVERS : 282; — Décrets-lois, 350; — Résolutions du Congrès, 500. TRAITÉS DE GARANTIE : *La situation internationale*, 711. TRAPPES (Section de) : 93. TRARIEUX (Jean) : *Correspondance*, 327; — Voir TRARIEUX (Ludovic). TRARIEUX (Ludovic) : *Ludovic Trarieux et la Ligue (V. BASCH)*, 327; — Réponse à Jean Trarieux (F. GOUTTENOIRE DE TOURY), 382. TRAVAIL : Heures de travail imposées aux agents de navigation, 21; — Voir MAIN-D'ŒUVRE, TRAVAIL (Interventions), BUREAU INTERNATIONAL. TRAVAIL (Interventions). *Droits des fonctionnaires* : Après les grèves du 12 février, 301. *Etrangers* : Refoulements en masse, 762. *Divers* : B. I. T. (Ratification des conventions), 614. TRAVAUX PUBLICS (Interventions) : *Droits des fonctionnaires* : Navigation (Heures de travail imposées aux agents de), 21. *Chemins de fer* : Nord (Réclamations des voyageurs, 689. TRÉSORERIE GÉNÉRALE : *Résolutions du Congrès de Nancy*, 366; — Contribution des Sections, 500; — Don de M. Bicart-Sée, 500; — Election du Trésorier général, 737, 784; — V. CHABRUN (César), ETIENNE (Georges), SECTIONS (A nos).

TRIBUNAUX : *La police de l'audience*, par Jean MICHEL-LÉVY, 10. TRIEUX (Section de) : 422. TROTZKY (Contre l'expulsion de) : 339, 347. TUNISIE : *Le fascisme en Tunisie*, 613. — *La Tunisie se meurt*, par Félicien CHALLAYE, 704; — *Lettre*, 714; — Avocats tunisiens (Demande de transport), 762, 784; — Voir AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions). AFRIQUE DU NORD.

U

U. N. C. : Voir COMBATTANTS (Union Nationale des). UNIVERSITÉ : Infiltration cléricale (Demande d'enquête), 548. UZÈS (Section de) : 23.

V

VAILLY-SUR-SAUDRE (Section de) : 422. VALOIS (Georges) : *Le 6 Février (Après l'enquête)*, 737, 760. VAR (Fédération du) : 815. VARAGES (Section de) : 93. VÉRIDIER : *Révolution du Congrès de Nancy*, 363; — Intervention du 12 mai, 391; — La condamnation de M. Verdier, 470, 503, 544. VÉRDUN (Section de) : 72. VERSAILLES (Section de) : Plainte, 66. VIBRAYE (Section de) : 422. VICHNIAC (Marc) : *La Sarre avant le plébiscite*, 819. VIÉNOT (Pierre) : *Le problème des armements*, 797. VILLEFRANCHE (Rhône) (Section de) : Application Code de la route, 230. VILLENEUVE-LA-COMTESSE (Section de) : 422. VILLEURBANNE (Section de) : Journal hebdomadaire, 544. VIOLIETTE (Maurice), membre du Comité Central : Proposition, 282, 343. VIOLLISS (Andrée) : *En Indochine (Notes)*, 197. VOTE : Suffrage familial, 350. VOYAGEURS : Réclamations des voyageurs (Compagnie du Nord), 689.

X

X... (Section de) : Cotisations, 68. XERTIGNY (Section de) : 23, 399.

Y

YUGOSLAVES : Yougoslaves détenus, 761. YZOMBARD (J.) : *L'... siècle* 6, 340.

Z

ZIMMERMANN : 67. ZOLA : *Zola a-t-il écrit : J'accuse !... , par A. CHARPENTIER*, 822.



